

cyberpresse.ca

LA PRESSE

CÉLINE DION HIER AU CENTRE BELL

AMOUR ET OVATIONS

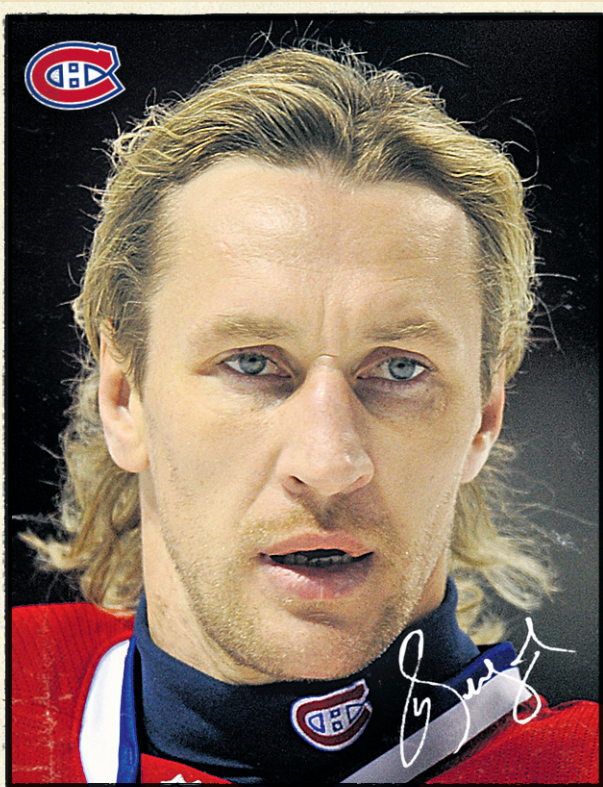
LA CRITIQUE DE
MARIE-CHRISTINE BLAIS
ARTS ET SPECTACLES
PAGE 3



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

CAHIER SPORTS > 5 PAGES

COMMENT RELANCER LE CANADIEN



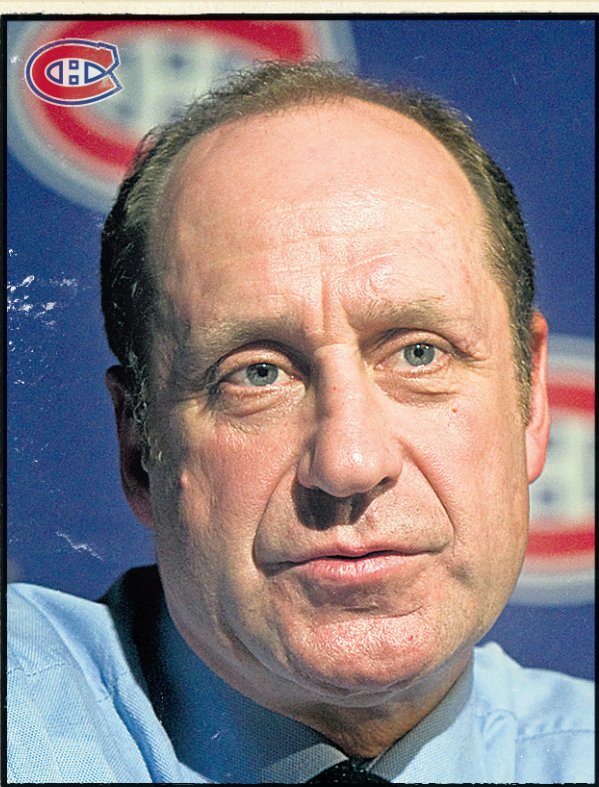
ALEX KOVALEV

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

JOUER OU PARTIR

En limitant au minimum ses efforts, il est devenu contagieux.

FRANÇOIS GAGNON PAGE 4



BOB GAINÉY

PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

LE DG DOIT S'EXPLIQUER

Qui donc est le joueur de pointe de la Flanelle cette année?

RÉJEAN TREMBLAY PAGES 2 ET 3



CAREY PRICE

PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

PHOTOMONTAGE, LA PRESSE

PRICE A BESOIN DE REPOS

Son inconstance déteint sur tout le monde autour de lui.

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN PAGE 5



VENDREDI 13

Les superstitieux seraient-ils en meilleure santé? Croyez-le ou non, certains spécialistes croient que oui.

MATHIEU PERREault
PAGE A13

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
En cette année
du centenaire, les joueurs
du Canadien ont l'air
d'avoir 100 ans.

Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte



6 21924 98765 1
L-V

EXCLUSIF > SOINS DE SANTÉ

Carte soleil ou carte de crédit?

Un projet d'amendements à la Loi sur la santé entrouvre la porte à une présence mixte de médecins participants et non participants au régime public d'assurance maladie dans les centres médicaux spécialisés. Un tel changement aurait des conséquences importantes sur le système de santé, prévient Marie-Claude Prémont, juriste spécialisée en droit de la santé. ANDRÉ NOËL PAGE A4

LA PRESSE AFFAIRES

CHINE

Avec un investissement de 19,5 milliards dans Rio Tinto, le Dragon montre qu'il est bien réveillé.

MAXIME BERGERON PAGES 2 ET 3

CAA-QUÉBEC

Trop chère, l'essence à Montréal?

HÉLÈNE BARIL
PAGE 1

CONGO

UNE TRAGÉDIE OUBLIÉE

La guerre y fait chaque année 500 000 morts. Une série de Jooneed Khan à lire aujourd'hui, demain et dimanche. PAGE A16



COUP DE FILET CHEZ LES HELLS



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

La police a de nouveau secoué les assises des Hells, hier, en s'attaquant à leur filiale des Syndicate, pivot de la revente de drogue à Montréal. Les spécialistes de l'antigang du SPVM ont mis hors d'état de nuire les narcotrafiquants chargés d'approvisionner les revendeurs de rue. Le plus ahurissant; deux des principaux chefs des Syndicate sont derrière les barreaux depuis au moins deux ans et dirigeaient toujours l'organisation. ANDRÉ CÉDILOT ET HUGO MEUNIER PAGES A2 ET A3



RioTintoAlcan

MADELEINE PEYROUX

Des classiques de Gainsbourg à Tom Waits et un tout nouvel album à paraître en mars!



VENDREDI, 3 JUILLET, 18h
Théâtre Maisonneuve
Place des Arts
EN VOIX



laplacedesarts.com
514 842 2112 / 1 866 842 2112

LA PRESSE
cyberpresse.ca

514 871-1881
1 888 515-0515
montreal
jazzfest
Bell

RAFLE POLICIÈRE MAJEURE À MONTRÉAL

LES FAITS SAILLANTS DU PROJET AXE



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

PLUS DE

600
POLICIERS

ONT PARTICIPÉ À L'OPÉRATION
DE L'UNITÉ MIXTE SANS
FRONTIÈRE

TROIS
ORGANISATIONS
CRIMINELLES
VISÉES

LES SYNDICATE,
UN GANG DE RUE DES BLEUS
ET UN GROUPE CRIMINEL DU
SUD-OUEST DE MONTRÉAL



66
PERQUISITIONS
47 INDIVIDUS
ARRÊTÉS, SOIT
44 HOMMES ET 3 FEMMES

COUP DE FILET CHEZ

À l'aube hier, les policiers montréalais ont lancé une opération antidrogue sans précédent. L'opération «Axe» s'est attaquée aux têtes dirigeantes de trois organisations criminelles montréalaises. Une journée payante, qui a mené à l'arrestation de près de 50 personnes et à la saisie de plusieurs kilos de stupéfiants.

ANDRÉ CÉDILOT

La police a de nouveau secoué les assises des Hells Angels, hier, en s'attaquant à leur filiale des Syndicate, pivot de la revente de drogues dans le centre-ville de Montréal et quelques autres secteurs de l'île. Pour la deuxième fois depuis 2006, les spécialistes de l'antigang de la police de Montréal ont aussi mis hors d'état de nuire les narcotrafiquants chargés d'approvisionner les revendeurs de rue.

Le plus ahurissant, c'est que les deux principaux dirigeants

des Syndicate sont derrière les barreaux depuis au moins deux ans, et qu'ils étaient toujours au cœur des activités illicites de l'organisation. L'un d'eux, Gregory Wooley, 36 ans, désigné comme le grand patron de la «clique», est même emprisonné depuis l'opération Printemps 2001. Il a été mis sous arrêts au pénitencier de Kingston, hier.

Un autre vétéran des gangs de rue, Dany Cadet-Sprince, a aussi été arrêté en prison, cette fois à Laval. Successeur de Wooley à la tête des Syndicate, il purge une peine de quatre ans de pénitencier pour trafic de drogue et gang-

stérisme. Fait sans précédent au Canada, Wooley, Cadet-Sprince et quatre de leurs acolytes devront répondre pour la deuxième fois d'accusations de gangstérisme lorsqu'ils seront inculpés, aujourd'hui, par voie de vidéocomparution, au palais de justice de Montréal.

Les Lavertue arrêtés

D'après une dénonciation judiciaire, les noms de Jean Lavertue, 34 ans, qui se faisait passer pour un tranquille haltérophile, et de ses frères Martin, Stéphane et Patrick s'ajoutent à la longue liste des narcotrafiquants à la solde des Hells Angels. Quoique peu

connus, ils étaient dans la ligne de mire des policiers depuis le printemps 2001. Ils en menaient large dans le Centre-Sud de Montréal.

D'après les enquêteurs, ce sont les Lavertue, à la tête de la cellule dite du Sud-Ouest, qui approvisionnaient le réseau des frères Emmanuel et Jean-Ismaël Zéphir, nouveaux intermédiaires des Syndicate pour la distribution de la drogue dans le centre-ville de Montréal. Une affaire de 5 à 10 kg par semaine qui rapportait de 400 000 à 500 000\$, a déclaré le commandant Denis Mainville, responsable de l'enquête.



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

L'haltérophile Jean Lavertue a été arrêté tôt hier matin. Compètement vêtu de noir, le prévenu affichait un air calme en montant dans le véhicule des enquêteurs.

Un ex-olympien et ses trois frères arrêtés

L'haltérophile avait représenté le Canada aux Jeux olympiques de 1996

HUGO MEUNIER

Un haltérophile qui a déjà participé aux Jeux olympiques est à la tête d'une des cellules démantelées hier, au cours de la frappe policière d'envergure qui a secoué la métropole. Jean Lavertue et ses trois frères étaient de nouveaux noms dans le gotha de l'entourage des Hells Angels et de l'univers de la drogue.

Jean Lavertue, 34 ans, a reçu la visite des policiers chez lui, à Pointe-Claire, dans l'ouest de Montréal. Même chose pour ses trois frères, Patrick, 31 ans, Martin, 41 ans et Stéphane, 34 ans. Deux d'entre eux habitent le même quartier que lui.

On reproche aux Lavertue leur implication dans le trafic des stupéfiants, entre le 1^{er} août 2005 et hier.

Les frères Lavertue formaient une cellule dans le sud-ouest de la métropole et travaillaient loin des projecteurs. Leur rôle était d'approvisionner en cocaïne les frères Zéphir, associés aux Syndicate, qui servaient à leur tour de pivot entre les gangs de rue et les motards (voir autre

texte). Ils étaient responsables de la distribution de plusieurs kilos de cocaïne chaque semaine, ce qui leur rapportait des centaines de milliers de dollars.

Malgré leur discrétion, les Lavertue étaient dans la ligne de mire des policiers depuis 2001. Jean Lavertue, haltérophile de 34 ans, a déjà pris part à plusieurs compétitions d'envergure dans cette discipline, en plus d'avoir représenté le Canada aux Jeux olympiques d'Atlanta en 1996. Il est propriétaire depuis quelques années d'un centre de conditionnement physique à Verdun, où des perquisitions ont aussi été menées durant une bonne partie de la journée.

À l'aube

Les premières lueurs du jour se voyaient à l'horizon lorsqu'une demi-douzaine de voitures de police banalisées ont fait irruption rue Marsh, où l'ex-olympien habite dans un bungalow assez cosu flanqué d'un garage.

Quelques minutes plus tard, un des enquêteurs est ressorti de l'endroit, un talkie-walkie entre les mains. «Tout est sous contrôle, on l'a!» a-t-il lancé.

Pendant qu'un autobus d'écoliers passait devant la porte, Jean Lavertue est sorti de sa maison sous escorte policière, les menottes aux poignets. Le prévenu, complètement vêtu de noir, avait l'air très calme lorsqu'il est monté dans le véhicule des enquêteurs.

Les policiers ont ensuite fait des perquisitions dans la maison et le garage. Un des deux véhicules du suspect a été fouillé de fond en comble.

Près de là, avenue Saint-Louis, les policiers ont frappé chez Patrick Lavertue, le frère cadet de l'haltérophile. Après son arrestation, plusieurs policiers ont fouillé l'intérieur de la maison. Dans l'entrée du bungalow, un agent portait un manteau de l'escouade des gangs de rue.

Informé des événements, un voisin n'en revenait tout simplement pas. «Je ne peux pas y croire. C'est un gars très très gentil. Il habite ici depuis quelques années et travaille dans la construction. Je suis très surpris. Je pensais qu'il avait été victime d'un vol», a raconté ce voisin, sous le couvert de l'anonymat.

Les policiers ont passé plusieurs heures au Gym Expert, propriété de Jean Lavertue et situé rue de Verdun, dans l'arrondissement du même nom. Ils y ont saisi plusieurs choses, dont un ordinateur et des documents.

À leur départ, vers 13 h 30, le centre de conditionnement physique et le salon de coiffure situé dans le même bâtiment ont aussitôt rouvert leurs portes. Plusieurs clients, qui attendaient la réouverture des commerces, se sont précipités à l'intérieur. Tous ont dit ne rien connaître des agissements du propriétaire du gym. «Pas de commentaire», a sèchement laissé tomber un responsable de l'endroit, avant d'expulser le représentant de *La Presse*.

Un client régulier rencontré à l'extérieur n'avait rien à redire contre le propriétaire, surnommé Johnny. Jean Lavertue possède peu d'antécédents judiciaires. En 1993, il a plaidé coupable à une accusation de voies de fait avec lésions.

Les Lavertue devraient, entre autres, être accusés de complot pour faire le trafic de stupéfiants, trafic et gangstérisme.

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 12
Astrologie du jour	AFFAIRES 10
Bourses	AFFAIRES 7 et 8
Décès	AFFAIRES 10 et 11
Forum	A18 et A19
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A11
Monde	A16 et A17
Petites annonces	AFFAIRES 4 et 9
Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Généralement ensoleillé en après-midi, maximum -7, minimum -12. AFFAIRES 8

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?

commentaires@lapresse.ca

LA PRESSE MONTRÉAL VENDREDI 13 FÉVRIER 2009

RAFLE POLICIÈRE MAJEURE À MONTRÉAL



41 KG DE **COCAÏNE**

2300 ROCHES DE **CRACK**

225 KG DE **MARIJUANA**

11 KG DE **HASCHISH**

PLUS DE 50 COMPRIMÉS D'**ECSTASY**

UNE CENTAINE DE COMPRIMÉS DE **MÉTHAMPHÉTAMINES**, DE **STÉROÏDES** ET DE **VIAGRA**



25 **ARMES**

ET MUNITIONS

DES GILETS PARE-BALLES



600 000 \$

EN ARGENT COMPTANT



5 **BLACKBERRY**

3 **CELLULAIRES**



12

ORDINATEURS

LES HELLS ANGELS

Décrits comme des criminels de carrière, les frères Zéphir ont fait partie des Crack Down Posse (CDP), premier gang de rue d'allégeance bleue à Montréal. Ils ont ensuite fondé les Krazz Brizz, dont les tentacules s'étendent jusque dans la région d'Ottawa. À la suite de la rafle policière qui a emporté Cadet-Sprince et sa suite en 2006, les Zéphir ont accepté de prendre la relève, mais sans s'affilier comme tel aux Syndicate, préférant garder leur indépendance. Il se chargeaient de contrôler les territoires de vente de drogue, tout en s'assurant que Wooley

et tous les autres touchent leurs redevances.

Arrestations et perquisitions

Au moment de mettre sous presse, les policiers montréalais avaient procédé à l'arrestation de

Ils avaient saisi 41 kg de cocaïne, 2300 roches de crack, 225 kg de marijuana et 11 kg de haschisch, ainsi que des méthamphétamines, des stéroïdes et du Viagra. Ils ont aussi confisqué 25 armes à feu, des gilets pare-balles, des cellulaires, des BlackBerry et 600 000\$ en espèces. «L'enquête a permis de mettre au jour des liens d'affai-

res entre les têtes dirigeantes d'un gang de rue majeur et celles de deux autres organisations criminelles très actives à Montréal dans le trafic de drogue», a déclaré l'inspecteur Bernard Lamothe, de la Division du crime organisé.

tainement l'une des enquêtes les plus importantes de l'histoire du SPVM», a enchaîné son collègue Denis Mainville. Cette razzia est en quelque sorte une réplique de ce qui s'est passé en mai 2006, alors que les policiers avaient écroué Dany Cadet-Sprince, six de ses associés des Syndicate ainsi que le réputé Hells Mario Brouillette, du chapitre de Trois-Rivières. Aussitôt cette opération terminée, ils se sont mis sur les talons de la relève, avec en toile de fond les frères Zéphir et les frères Lavertue.

— Avec la collaboration de Caroline Touzin

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Les policiers ont aussi perquisitionné chez le frère cadet de l'haltérophile, Patrick Lavertue, qui vit quelques rues plus loin, à Pointe-Claire, dans l'ouest de Montréal.

LES SYNDICATE

«SYNDICAT DU CRIME»

Symbole de l'intégration des gangs de rue au sein du crime organisé, les Syndicate (en référence à syndicat du crime) ont été créés au plus fort de la guerre des motards, en 1999. Un sous-groupe des Rockers de Montréal, la «clique» des Syndicate était formée d'anciens membres de gangs de rue et de petits revendeurs de drogue à la solde des Hells Angels. Le gang a été pris en charge par Gregory Wooley, bien vu du chef des Hells Angels Nomads, Maurice Boucher. Selon la police, l'exercice avait un double but: développer le trafic de drogue dans le centre-ville de Montréal et ailleurs dans l'île, tout en réduisant l'implication directe des membres en règle des Hells Angels. À la suite de l'opération Printemps 2001, et l'arrestation de Wooley et des autres gros canons des Rockers et des Nomads, les Syndicate se sont définitivement tournés vers les gangs de rue. Après épuration de leurs rangs, il ne restait plus que Dany Cadet-Sprince et cinq ou six autres de ses compatriotes. Depuis le raid de 2006, Emmanuel Zéphir et ses frères assuraient la relève.

— André Cédilot

GREGORY WOOLEY

AUDACE ET SANG-FROID

Natif de Port-au-Prince, en Haïti, Gregory Wooley, 36 ans, est un des rares Noirs dans le giron des Hells Angels. Avant d'être recruté par Maurice Boucher et ses sbires, au début de la guerre des motards en 1994, Wooley faisait partie d'un redoutable gang de rue appelé les Master B. Reconnu pour son audace et son sang-froid, il a été assigné au clan guerrier des Rockers de Montréal. Il a reçu ses couleurs le 22 juillet 1998, trois jours après avoir été acquitté du meurtre d'un revendeur de drogue des Rock Machine. Wooley s'occupait de points de vente de drogue du boulevard Saint-Laurent contrôlés par les Syndicate, dont il est le fondateur. Il a aussi ses entrées au sein d'un autre petit club actif dans l'ouest-de-l'Île et la région d'Ottawa. En décembre 2004, il a été acquitté d'un autre meurtre lié à la «guerre de sept ans» qui a fait plus de 160 morts entre les Hells Angels et les Rock Machine. Il purge une peine de 13 ans de pénitencier en marge de l'opération Printemps 2001.

— André Cédilot

DANY CADET-PRINCE

ISSU DU «NOYAU DUR»

Ressortissant haïtien, Dany Cadet-Sprince, 38 ans, a été reçu immigrant canadien le 5 mai 1978. À la police, il est fiché gang de rue depuis la fin des années 80. Issu du «noyau dur», comme il est écrit dans les rapports, Cadet-Sprince est un des pionniers des Syndicate. Il en est devenu le chef peu après l'arrestation de Gregory Wooley, en avril 2000. Sous son règne, les Syndicate ont fait maison nette, tout en devenant en quelque sorte des «sous-traitants» des Hells Angels. Il achetait la drogue des motards pour la revendre dans les bars et les arcades sous son contrôle dans le centre-ville, ainsi que dans l'est et l'ouest de l'île de Montréal. Le gang vendait au moins 4 kg de cocaïne par mois, et de 1 à 4 kg de marijuana par semaine. Certains vendaient aussi du crack et du speed. Ils avaient été trahis par un associé qu'ils avaient dépouillé de son territoire de vente de drogue. Il est tombé dans les filets de la police en 2006.

— André Cédilot

LES FRÈRES ZÉPHIR

Des «monuments» dans le milieu

CAROLINE TOUZIN

Les frères Emmanuel et Jean-Ismaël Zéphir étaient considérés jusqu'à hier comme des «intouchables» dans le milieu des gangs de rue. Dans le quartier Saint-Michel, bastion des Bleus, Emmanuel et Jean-Ismaël sont des «monuments», a expliqué à *La Presse* une source du milieu des gangs de rue.

Ils étaient membres du premier gang de rue d'allégeance bleu de Montréal, les Crack Down Posse. Ils ont ensuite fondé un autre gang bleu qui existe toujours aujourd'hui, les Krazz Brizz. «Dans Saint-Michel, personne ne les a vus, mais tout le monde les connaît», illustre cette source. Les petits trafiquants de rue de Saint-Michel, dont le gang de la 47^e, ne pourraient fonctionner sans la bénédiction des frères Zéphir, selon nos informations.

Les «monuments» ont été ébranlés, hier, lors de l'opération policière baptisée projet Axe menée par l'unité mixte Sans Frontière. Emmanuel, 36 ans, est surnommé Lance ou Manno dans le milieu. Jean-Ismaël, 32 ans, est quant à lui surnommé Sixteen. Ils ont été arrêtés et devraient être accusés ce matin de gangstérisme, d'importation de cocaïne, de trafic et de production de drogues. Ils sont soupçonnés de faire du trafic de drogues pour le compte du gang des Syndicate, qualifié de «puppet club» des Hells Angels.

Six ans de pénitencier

L'aîné des frères Zéphir, Emmanuel, a purgé six ans de pénitencier pour homicide involontaire, après avoir poignardé à mort un homme au cours d'une fête haïtienne en 1999. Le jour de sa sortie de prison, le 16 janvier 2006, Emmanuel a été accueilli par des membres des Syndicate.

CYBERPRESSE.CA

OPÉRATION AXE

La rafle policière d'hier en photos et en vidéo sur cyberpresse.ca

ACTUALITÉS

Le réseau public menacé, selon une juriste

Des médecins du public et du privé pourraient travailler sous le même toit

ANDRÉ NOËL

Un projet d'amendements à la Loi sur la santé, passé inaperçu, entrouvre la porte à une présence mixte de médecins participants et non participants au régime public d'assurance maladie dans les centres médicaux spécialisés (CMS), des supercliniques qui pourront opérer des patients à la façon de petits hôpitaux privés.

Si les amendements sont adoptés, il s'agira d'un changement majeur à la Loi, qui aura des conséquences importantes sur le système de santé, prévient Marie-Claude Prémont, juriste spécialisée en droit de la santé et professeur à l'École nationale d'administration publique.

«Il faut éviter que les fonds publics ne financent des CMS qui pourraient être tentés d'accepter en priorité des clients prêts à payer, de leur poche, des tarifs plus élevés que ceux qui sont remboursés par la RAMQ», explique M^{me} Prémont. Sinon, les patients qui présentent leur carte de crédit pourraient voir un médecin de la clinique plus vite que ceux qui présentent seulement leur carte d'assurance maladie.»

Dans l'arrêt Chaoulli, la Cour suprême a reconnu l'importance du cloisonnement entre médecins participants et non participants à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), rappelle-t-elle. Ce principe a été réaffirmé dans la loi. Mais, selon elle, voilà déjà que s'ouvre une brèche.

L'arrêt Chaoulli, rendu en 2005, a permis le recours aux assurances privées pour certains actes médicaux. La Cour suprême a assuré que cette mesure ne mettait pas en péril le régime d'assurance public parce que le Québec interdit aux médecins de se faire payer dans certains cas par la RAMQ et dans d'autres cas par leurs patients directement, ou par leurs assurances personnelles.

Sans cette interdiction, les médecins choisiraient la pratique qui leur serait la plus favorable au moment qui leur conviendrait. Ils choisiraient le système privé lors-



PHOTO SCOTT QUINTALL, ARCHIVES REUTERS

Dans l'arrêt Chaoulli, la Cour suprême a reconnu l'importance du cloisonnement entre médecins participants et non participants à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), rappelle la juriste Marie-Claude Prémont. Ce principe a été réaffirmé dans la loi. Mais, selon elle, voilà déjà que s'ouvre une brèche.

que la clientèle serait suffisante, et complèteraient leurs revenus dans le réseau public. Ce dernier en souffrirait, parce que les médecins seraient moins disponibles.

M^{me} Prémont avait sensibilisé l'opinion à l'importance de ce principe, lorsque l'ex-ministre Philippe Couillard a modifié la loi pour tenir

devait entrer en vigueur le 1^{er} janvier. Il a été reporté au 30 septembre. L'interdiction d'avoir une pratique mixte pose un problème à plusieurs cabinets de médecins voulant se transformer en CMS. Jusqu'à maintenant, un seul permis a été délivré, à la clinique d'ophtalmologie Michel Pop, qui

services de santé et les services sociaux, qui viennent permettre une certaine mixité dans les CMS. Les amendements sont morts au feuillet, avec les élections et la fin de la session parlementaire. Mais s'ils sont à nouveau présentés – et le Ministère indique qu'ils le seront – le réseau public sera menacé, affirme M^{me} Prémont.

Un des amendements prévus au projet de loi stipule que les cabinets privés de médecins qui étaient composés de médecins participants et non participants le 1^{er} janvier 2008 pourront se transformer en CMS en gardant la même composition. Le docteur Michel Bureau, directeur général des services de santé au Ministère, assure que ce seront là des exceptions.

Mais il y a plus. Sous un même toit, les cliniques pourraient se diviser en deux entités. Un premier groupe de médecins participants obtiendraient un permis de CMS,

ce qui leur permettrait de s'associer à un hôpital. Un deuxième groupe de médecins, dans le même bâtiment, fonctionnerait comme un cabinet entièrement privé.

C'est ce genre de structure qu'on retrouve à la clinique RocklandMD. Les médecins omnipraticiens de cette clinique de Mont-Royal sont non participants. Pourtant, la clinique a une entente avec l'hôpital du Sacré-Cœur et lui loue ses salles d'opération, ce que, en théorie, seules des cliniques de médecins participants peuvent faire.

«Il y a une zone grise, reconnaît le D^r Bureau. On pourra retrouver un CMS de médecins non participants, et un CMS de médecins participants sous un même toit. Mais il devra s'agir de deux entités corporatives différentes. Elles n'auront pas le même directeur médical et auront chacune leur propre permis.»

Marie-Claude Prémont affirme que le ministère de la Santé est en train de créer un fouillis indescritible. «Petit à petit, le privé fait son chemin. Concrètement, on se retrouvera avec des cliniques de médecins participants et de non participants qui auront des permis différents, mais qui seront sous le même toit et qui, derrière une façade corporative distincte, auront des intérêts communs, soit par une structure corporative complexe, soit par ententes», dit-elle.

«Dans bien des cas, les médecins omnipraticiens seront non participants. La clinique pourra demander les frais qu'elle voudra. Les clients aisés seront prêts à payer, en sachant que ces mêmes médecins leur donneront un accès rapide aux médecins spécialistes qui, eux, seront participants et qui seront payés par les fonds publics. Les omnipraticiens agiront comme des portiers à la porte d'un bar, qui choisiront en priorité les clients payants. Le résultat, c'est que les patients qui auront seulement leur carte d'assurance maladie devront attendre encore plus longtemps pour voir des médecins.»

« Il faut éviter que les fonds publics ne financent des CMS qui pourraient être tentés d'accepter en priorité des clients prêts à payer, de leur poche. »

compte de l'arrêt Chaoulli. Sous la pression, le ministre a étendu le principe d'étanchéité lorsqu'il a créé une nouvelle structure, les centres médicaux spécialisés. En vertu de la loi, les CMS doivent être composés seulement de médecins participants à la RAMQ, ou seulement de médecins non participants.

Le règlement encadrant les CMS

fonctionne hors RAMQ. Quarante-rois autres cabinets ont déposé une demande de permis de CMS. Ils ne l'ont toujours pas obtenu. Une des raisons: ils ne répondent pas tous aux exigences de la loi. Une solution consiste donc à changer la loi.

Avant de quitter ses fonctions en juin, M. Couillard a déposé des amendements à la Loi sur les

RETRAIT D'APPAREILS DE LOTERIE VIDÉO

Des tenanciers de bar tentent de faire fléchir Québec

JUDITH LACHAPELLE

Ils en étaient averti depuis 2004, mais tentent encore une fois de faire fléchir le gouvernement. Dans un mois, des centaines de bars qui possèdent moins de cinq appareils de loterie vidéo perdront cette source de revenus et risquent la faillite, ont-ils fait savoir hier.

Renaud Poulin, président de la Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes du Québec, estime que le retrait des appareils de loterie vidéo (ALV) dans les petits bars «ne sert qu'à aider un sénateur libéral en difficultés financières». La firme Attractions hippiques, propriété du sénateur Paul Massicotte, a jusqu'au 9 mars pour trouver un arrangement avec ses créanciers. L'entreprise souhaite notamment obtenir de Québec le droit d'augmenter le nombre d'ALV dans son salon de jeu montréalais.

Pourtant, les tenanciers de bars comptant moins de cinq ALV savent depuis près de cinq ans qu'ils perdront leurs appareils. La Société des loteries vidéo du Québec a avisé en décembre plus de 300 propriétaires de bars que leurs ALV, propriété de la société d'État, leur seront retirés entre le 16 et le 31 mars prochain. L'opération, la dernière étape du plan de restructuration adopté en 2004, vise à réduire l'accessibilité et la proximité des ALV pour lutter contre le jeu compulsif.

Hier, en conférence de presse, quatre tenanciers membres de la Corporation ont plaidé que la disparition de leurs ALV entraînera peut-être la faillite de leur entreprise. «On n'a reçu aucune raison valable de Loto-Québec de nous les retirer», s'est plaint Patrick Michaud, propriétaire d'un établissement à Louiseville. «On ne demande pas d'argent, on veut seulement garder nos emplois.»

M. Michaud a évalué à «au moins 50 %» de ses revenus les activités liées aux trois ALV de son bar, soit les 15 000\$ en commission qu'il reçoit pour chacun des appareils et les ventes de



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

Dans un mois, des centaines de bars qui possèdent moins de cinq appareils de loterie vidéo perdront cette source de revenus.

boissons et nourriture consommées par les joueurs.

«Je ne vois pas pourquoi on empêche une forme de partage plus équitable pour tout le monde», a renchéri Sylvain Chénard, de Longueuil (LeMoynes). «Mes voisins qui ont plus de machines vont les garder. C'est injuste.» Les joueurs ne feront que se déplacer vers un autre établissement, ce qui ne règle rien au problème du jeu compulsif, disent les tenanciers.

«Le rôle des ALV n'est pas d'assurer la survie financière des établissements», a indiqué hier

la porte-parole de Loto-Québec, Marie-Claude Rivet. «S'il s'agit de la pierre angulaire du bar, il y a un problème, et ce n'est pas le nôtre. Ils ont eu quatre ans pour se préparer.»

En 2004, Loto-Québec s'est donné comme objectif de réduire de 31 % le nombre de sites avec ALV, soit 1142 établissements. En retirant ces dernières années les ALV notamment des bars de Québec et Trois-Rivières – à cause de l'ouverture d'un salon de jeu –, la société d'État a atteint plus de 80 % de son objectif, M^{me} Rivet.



MASTERPIECE



nous sommes là pour vous



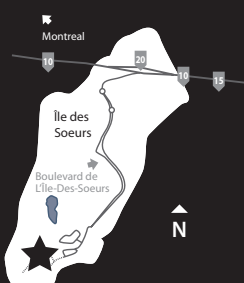
Masterpiece de Symphonia Résidence et Spa

Maintenant ouvert

Située près du centre-ville sur la pointe sud de la très jolie Île des Soeurs

Pour information, appeler au 514-767-6792

325 Chemin de la Pointe-Sud Île des Soeurs, Qc



www.MasterpieceRetirement.com

ACTUALITÉS

Début d’une ère post-brocoli bouilli



MARIE-CLAUDE
LORTIE
CHRONIQUE

Un dernier, quand le gouvernement a annoncé sa fameuse politique antimalbouffe dans les écoles, je me suis sentie bien seule dans le camp de ceux qui trouvaient que ça n’avait pas d’allure.

Pas d’allure d’interdire pour interdire, sans proposer autre chose.

Pas d’allure de soumettre nos enfants à des interdictions alimentaires à l’ancienne – pas de hamburgers, pas de poutine, etc. – alors que tout le monde sait que la privation conduit souvent à l’excès et que l’interdit excite les passions.

Pas d’allure, bref, et voué à l’échec, de remplacer d’atrayantes frites par du brocoli trop bouilli.

Un an après la mise en place de ladite politique, le gouvernement montre finalement des signes qu’il allume lui aussi sur l’absurdité de bannir tous azimuts sans aller plus loin.

Cette semaine, à une rencontre organisée par les Producteurs laitiers du Canada, Jézabelle Palluy et la D^{re} Lyne Arcand, deux chercheuses de l’Institut national de santé publique du Québec, sont en effet venues parler du genre

d’actions que l’organisme aimerait aider à mettre en place dans les écoles pour que l’éducation alimentaire de nos enfants se fasse autrement que par l’interdit.

En lisant les documents de travail qu’elles ont préparés – dont ma collègue Stéphanie Bérubé faisait état mardi –, on constate que leur réflexion, inspirée de ce qui se fait ailleurs et qui marche, est plutôt moderne.

«On est tout sauf conventionnelles», m’a assuré M^{me} Arcand en entrevue après leur conférence. Il n’est plus question de sermonner les enfants sur la vertu des fruits et des légumes et sur le péché de gourmandise que représente toute affection pour la poutine ou le gâteau aux carottes. L’idée, c’est d’amener les enfants vers une alimentation diversifiée par le plaisir et les activités éducatives ludiques.

On parle donc autant de projets pour aider les jeunes à se prémunir contre les méfaits de l’uniformisation des images corporelles véhiculées par le monde de la mode et du divertissement, que de faire participer les parents et les enfants à la construction de nouveaux menus scolaires appétis-

sants. J’ai même lu quelque part la suggestion de donner aux élèves l’accès aux cuisines scolaires pour qu’ils puissent eux aussi popoter.

On insiste sur l’importance d’agir pour que l’enfant apprenne à manger, mais qu’il apprenne aussi à s’aimer. Il est en effet crucial de les protéger des régimes et des privations, car cela mène, paradoxalement, à la prise de poids ou, pire, à des troubles du comportement alimentaire.

Génial ce nouveau virage?

Sur papier, ce n’est pas mal.

Mais il reste tellement de chemin à parcourir et tellement d’obstacles à surmonter que nos enfants auront, je le crains, le temps de

les écoles. Et là, il faudra que les profs et les directions interprètent «ces outils décisionnels» pour trouver des «activités intégratrices» cherchant à «développer le savoir être» et autres compétences transversales...

Entre-temps, la mentalité ambiante manichéenne antimalbouffe aura eu le temps d’écœurer à jamais bien des enfants des courgettes à l’eau et de la pizza multi-grains au chou-fleur offertes depuis un an par des cafétérias pas du tout adéquatement préparées au virage antimalbouffe imposé début 2008.

Et là, je ne parle même pas de tous ces ados qui ont déjà fait une

national de santé publique, il ne demeure pas loin, lui non plus, de ce paradigme selon lequel il faut d’abord et avant tout se préoccuper de *ce que* les enfants mangent plutôt que de *combien et comment* ils mangent. Oui, on reconnaît qu’il est crucial d’apprendre aux enfants à respecter leurs signaux de faim et de satiété, de ne pas diaboliser la malbouffe et de les aider à développer une attitude positive face à la nourriture. Mais ce sont des détails comparés à l’importance qu’on accorde, à travers tout le document, au respect du *Guide alimentaire canadien*.

Ah, le *Guide*!

Est-ce conforme au *Guide*? Est-ce qu’on suit les recommandations du *Guide*? Est-ce en accord avec le *Guide*?

Sauf qu’un enfant peut très bien respecter le *Guide* et manger trop. Le *Guide* ne connaît pas les besoins caloriques spécifiques de chaque enfant. Si ce qu’on veut, c’est apprendre aux enfants à manger adéquatement, il faut arrêter de croire que le *Guide* détient la vérité. Et il faut arrêter de penser qu’en sachant ce qui est bon pour lui, l’enfant va adopter un comportement sain. Savoir est une chose. Manger en est une autre. Et on ne le fait pas uniquement avec la tête. Parlez-en aux 90 % de personnes qui reprennent tout le poids perdu, et plus, après avoir suivi un régime amaigrissant.

Voulons-nous envoyer nos enfants à l’école ou à un endroit qui ressemble aux Weight Watchers?

BEIGNETS ET CROISSANTS

Moins de gras trans... lorsqu’il y a une étiquette!

STÉPHANIE BÉRUBÉ
ALIMENTATION

La lutte contre les vilains gras trans lancée en 2006 par le gouvernement fédéral donne de bons résultats: 80% des aliments préemballés respecteraient la limite imposée. Et de moins bons: la majorité des produits de boulangerie (croissants, tartes, gâteaux, beignets et brownies) qui ne sont pas destinés à la vente directe aux consommateurs dépassent la limite permise. Et parfois de beaucoup.

«C’est pour cette raison que nous croyons qu’il faut imposer une réglementation et non laisser une autoréglementation entre les mains de l’industrie», précise Stéphanie Tremblay, nutritionniste à la Fondation des maladies du cœur du Québec.

Le Programme de surveillance des gras trans a publié hier son

nouveau rapport. Les inspecteurs fédéraux ont vérifié la teneur en gras trans affichée sur des produits alimentaires commerciaux, notamment des produits de boulangerie et de pâtisserie qui étaient jusqu’à tout récemment des mines de ces gras saturés, hautement dommageables pour la santé.

Le résultat est consternant: là où les industriels doivent afficher la composition de leurs aliments, les gras trans ont fondu, en général.

«Notre gouvernement se réjouit de constater que l’industrie a réduit le niveau de gras trans dans de nombreux aliments préemballés, commente la ministre de la Santé, Leona Aglukkaq. Elle y est parvenue en trouvant des solutions plus saines, sans toutefois augmenter les niveaux de gras saturés. Il est aussi encourageant de constater que les aliments vendus dans divers restaurants de cuisine internationale respectent la limite de gras trans.»

Bravo pour ce volet où il y a de nettes améliorations.

Échappatoire

Les résultats sont toutefois moins reluisants dans les aliments destinés aux restaurants ou aux cafétérias. Ces produits de boulangerie ne sont pas étiquetés. Leur teneur en gras trans est nettement plus élevée: 75 % des croissants ont échoué au test. C’est-à-dire qu’ils contiennent plus de 5 % de gras trans. Et que le consommateur l’ignore.

«Nous continuons de recommander aux consommateurs d’éviter le plus possible les aliments transformés et d’être très prudents avec les produits de boulangerie», note Stéphanie Tremblay. La nutritionniste conseille aussi aux consommateurs de bien lire les étiquettes à l’épicerie, car une partie des produits ne se conforment toujours pas aux recommandations fédérales.



PHOTO DARRON CUMMINGS, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS
Les aliments destinés aux restaurants ou aux cafétérias, notamment les produits de pâtisserie, n’affichent pas leur contenu en gras trans.



PARTICIPEZ AU CONCOURS. REGARDEZ

■ À LA DI STASIO

CE SOIR 21 H

RÉPONDEZ À LA QUESTION DE LA SEMAINE :
Quel est le nom de ce grand marché public qui est un incontournable à Barcelone ?

BULLETIN DE PARTICIPATION DISPONIBLE AU WWW.TELEQUEBEC.TV



Jusqu'au 17 février 2009
concours saveurs
d'Espagne

À GAGNER :
UN VOYAGE POUR DEUX
À BARCELONE

Valeur approximative : 3820 \$ • Tirage : 18 février 2009

CINQ PRIX SECONDAIRES COMPRENANT CHACUN :

- 1 panier de produits frais de marque Tour Eiffel
- 1 livre de recettes de Josée di Stasio *Pasta et cetera À la di Stasio*
- 1 coffret de 2 DVD de la série *À la di Stasio – Les saveurs de la France*

Valeur approximative : 130 \$ chacun
Tirages : 14, 21, 28 janvier et 4, 11 février 2009

Valeur totale approximative des prix : 4470 \$

Ouvert aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus.
Règlement disponible à Télé-Québec.



Télé-Québec



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Réunis à Montréal hier, les fromagers marchands du Québec ont demandé à Québec de rapidement donner un coup de pouce aux petits artisans qui font du fromage.

SÉQUELLES DE LA CRISE DE LA LISTÉRIOSE

Les fromagers crient à l'aide

STÉPHANIE BÉRUBÉ

Plusieurs amateurs de bons fromages québécois ne conservent de la crise de la listériose qu'un arrière-goût, vague et lointain. Pour ceux qui font ces fromages, la crise est toujours bien présente. Et elle risque de leur coûter leur relève.

« Mon associé et moi avons neuf enfants, si on calcule les deux familles, explique Louis Arsenault, de la jeune fromagerie des Grondines. Aucun ne souhaite prendre le relais. » Ses collègues abondent dans son sens.

« L'automne a été vraiment difficile pour mes artisans, qui a été épuisant », confie Nancy Portelance qui distribue les Fromages de pays. Plusieurs ont cessé de travailler avec le lait cru. D'autres éprouvent de sérieuses difficultés financières et sont au bord de la faillite. Ils ont les traits tirés et leur métier est devenu une énorme source de tracas. « J'ai vraiment hâte qu'ils retrouvent leurs vies paisibles et de les voir reprendre le travail avec sérénité », dit la

Plusieurs ont cessé de travailler avec le lait cru. D'autres éprouvent de sérieuses difficultés et sont au bord de la faillite. Ils ont les traits tirés et leur métier est devenu une énorme source de tracas.

distributrice de la région de Portneuf.

Au cœur de la crise, en septembre, les fromagers marchands du Québec se sont regroupés. Les concurrents sont soudain devenus collègues, par la force des choses. Hier, réunis en conférence de presse à Montréal, ils ont demandé à Québec de rapidement aller au-delà des belles paroles et de donner un coup de pouce aux petits artisans qui font du fromage. Cinq mois après la crise, mais avant que d'autres ferment leurs portes.

Leur geste est d'autant plus noble qu'eux, les commerçants, ont reçu un crédit pour l'achat de fromages québécois après que les inspecteurs du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) eurent détruit une partie de leurs stocks, un samedi de septembre 2008. « On est prêts à mettre ça de côté, dit André Piché, propriétaire de la boutique Maître Corbeau et porte-parole du groupe. Il faut qu'on travaille ensemble pour ne plus jamais que ça se reproduise. »

Les marchands demandent au MAPAQ de maintenant instaurer un programme d'aide pour les artisans producteurs, pour qu'ils puissent avoir de meilleurs outils pour endiguer les pathogènes dangereux. Pour que lorsque les inspecteurs arrivent, le fromager n'ait pas peur de perdre sa production.

Découverte majeure pour le cœur

ARIANE LACOURSIÈRE

Une importante recherche en cardiologie dans 35 pays, dont le Canada, a mené à la découverte d'un nouveau médicament qui pourrait aider les patients atteints d'arythmie cardiaque.

L'étude, publiée dans le *New England Journal of Medicine*, montre que la dronédarone réduit le risque d'hospitalisation et de décès chez les patients atteints de fibrillation auriculaire. Cette maladie, qui touche 250 000 Canadiens, augmente

Depuis la crise, les inspections se sont multipliées chez les fromagers. « Ces inspections sont un poids psychologique énorme », dit André Piché. Pour cette raison, de nombreux fromagers cessent de travailler avec le lait cru. Il n'en resterait qu'une quinzaine, alors qu'il y en avait le double il y a un an.

« Pour un fromager artisan, le lait cru est la seule façon de se démarquer des industriels », explique André Piché. Selon lui, si on laisse nos fromagers cesser de manipuler du lait cru parce qu'ils craignent les inspections du MAPAQ, on perd une partie de notre spécificité. « Regardez Saputo, avec ses fromages Alexis de Portneuf ou du Village 1860. Ils imitent parfaitement la signature des artisans. Alors, il faut que les vrais artisans aient encore les moyens de faire des fromages qui se démarquent. »

C'est vrai, mais cela n'a pas empêché Jacob Lehman, d'Hébertville au Lac-Saint-Jean, d'abandonner le lait cru. « Je ne peux pas continuer de travailler dans ces conditions », expliquait le fromager hier, la mine triste.

Son Valbert, un fleuron des fromages fins du Québec, n'existe déjà plus. Pour le restant de sa gamme, la famille Lehman utilise désormais du lait « thermisé », c'est-à-dire légèrement chauffé pour limiter les pathogènes. Jacob Lehman a pris cette décision à contrecoeur puisqu'il maintient que c'est avec le lait cru que le fromager peut vraiment développer des arômes spécifiques. « Autrement, le fromage que l'on fait ici, on pourrait le faire en Arabie Saoudite », dit-il.

Nouvelle association

Les fromagers artisans du Québec viennent aussi de se regrouper dans une association. Pour en être membre, il faut que le fromager soit également un producteur laitier et qu'il transforme son lait en fromage.

Le but est de donner une voix unique pour les petits fromagers du Québec. Une voix qu'ils n'avaient pas avant, en étant associés avec les Industriels laitiers, un regroupement qui compte des membres comme Saputo et Natrel.

L'entente n'est pas facile entre tous ces intervenants, mais elle est souhaitée. « Nous avons tous des buts communs », indique Louis Arsenault, président du regroupement de petits producteurs. Le fromager voudrait que le MAPAQ crée « une escouade fromage », composée de professionnels, spécialisés dans l'industrie fromagère. Le groupe doit rencontrer des représentants du Ministère pour leur présenter ses demandes. Le but étant de pouvoir mieux gérer une situation d'urgence, si une nouvelle crise devait survenir.

Et les consommateurs ? Ceux qui étaient de bons clients le sont encore, explique Alain Besré, de la fromagerie Atwater, distribution. « Mais ceux qui achetaient occasionnellement des fromages québécois ont été très marqués par la crise, dit-il. Et ceux-là vont être difficiles à retrouver, car nous les avons convaincus, un à un. »

les risques de subir un accident vasculaire cérébral.

Les hospitalisations pour fibrillation auriculaire ont augmenté de 66 % au cours des 20 dernières années au Canada. Pour la première fois, un médicament permettant de diminuer les effets secondaires de la maladie est trouvé. L'étude clinique sur la dronédarone a permis de déterminer que le médicament réduit de 24 % les risques d'hospitalisation ou de décès chez les patients souffrant de fibrillation auriculaire.



Fermeté du tissu du cou

Derma-Lifte COLOSTRUM

contre les outrages

du temps,

combat

l'apparence

des

rides

NOUVEAU



Achetez une Crème **COLOSTRUM** et recevez une 2^e tout à fait **GRATUITEMENT***

Le relâchement des tissus de la peau survient à un certain moment de la vie. **Derma-Lifte COLOSTRUM** une crème antirides peut donner au cou une apparence plus ferme.

Derma-Lifte COLOSTRUM a créé une préparation crémeuse à base de **COLOSTRUM**, pour rehausser l'apparence de la peau du cou. Votre peau paraîtra plus jeune et plus lisse.

Les recherches ont montré que le **COLOSTRUM** possède une multitude de bénéfices, incluant des facteurs épidermiques qui donnent à la peau une apparence revitalisée et raffermie. Son rôle est de renverser l'apparence des signes du vieillissement de la peau et améliorer son élasticité.

Le **COLOSTRUM** renferme 250 substances et se présente comme un des plus forts éléments de la nature.**

Les effets combinés du **COLOSTRUM** sont une véritable ressource pour l'épiderme et ont une influence profonde sur l'aspect, la texture, et la FERMETÉ de la peau du cou. **Derma-Lifte COLOSTRUM** exerce donc ses effets par le cheminement de ses facteurs d'afflux au sein du tissu cutané.

De plus, **Derma-Lifte COLOSTRUM**, en reconnaissant l'importance de la richesse des facteurs du **COLOSTRUM** pour l'homéostasie cutanée, parvient à redonner une belle apparence à la peau en subvenant aux besoins des acteurs pivots de celle-ci. Des acteurs dont le rôle est de retarder les signes, l'aspect et la visibilité des outrages du temps.

**Référence: convention of the American College for Advancement in Medicine.

En vigueur du samedi 14 février
au mardi 17 février 2009

Derma-Life^{MD} Colostrum : Ingrédients INCI déposés

Disponible aux endroits suivants :

* Jusqu'à épuisement de l'inventaire

Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon est
Montréal 514 279-3709
www.johanneverdon.com

Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
Centre Laval
1600, boul. Le Corbusier 450 688-5455
Laval

Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
145A, boul. des Promenades
St-Bruno 450 653-6009
(Promenades St-Bruno)

Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
2750, chemin Ste-Foy (Plaza Laval)
Bureau 109, Ste-Foy 418 656-1266

Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
341-A, boul. Saint-Joseph
Gatineau 819 770-3645

Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
100, boul. Brien, Galeries Rive-Nord
Repentigny 450 657-2032

Boutique Luc Mathieu
5455, boul. des Forges
Trois-Rivières 819 378-7777

Boutique Luc Mathieu
2304, rue King Ouest
Sherbrooke 819 823-3322

Espace Santé Beauté
Johanne Verdon
1128, boul. St-Joseph, Terrasses Des Lilas
Drummondville 819 850-1705

Boutique Luc Mathieu
104, route du Président-Kennedy
Lévis 418 833-5933

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest
Magog 819 868-3368

Vitavie au naturel
3333, boul. du Carrefour
Promenade Beauport 418 667-0070

Commandes postales
pour les boutiques Luc Mathieu
ligne sans frais: 1 877 511-3368
www.boutiquesantelucmathieu.com

Bio-Actif inc.
Heures d'ouverture restreintes
880, rue Michèle-Bohec 450 979-2506
Blainville

Ferti 2000: commandes postales
Tél.: 514 272-1365.
Ligne extérieure: 1 800 272-1365
• Lun. 8h à 18h • Mar. au ven. 8h à 17h
• Samedi 7h à 17h • Dimanche 7h à 17h

DÉCROCHAGE SCOLAIRE À LA CSDM

Un « Plan réussir » adopté d'ici quelques semaines



MARIE ALLARD
ÉDUCATION

Pour contrer le décrochage scolaire, la Commission scolaire de Montréal (CSDM) va adopter d'ici quelques semaines son Plan réussir. Basé sur 221 pistes de solutions – comme la maternelle à 4 ans, la lutte serrée contre l'absentéisme et la promotion accrue du français –, ce plan vise à redresser la situation alarmante révélée hier par *La Presse*.

La CSDM a perdu 5500 élèves au secteur des jeunes en quatre ans et le taux d'obtention d'un diplôme du secondaire en cinq ans n'y était que de 40,7 % en 2007. « Ce plan s'ajoute à tout ce qui se fait déjà en matière de persévérance scolaire », a indiqué hier Alain Perron, porte-parole de la CSDM.

« On espère que ce Plan sera porteur d'innovations, et non pas contraignant », a commenté Gaétan Neault, président de l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire. Les directeurs sont conscients qu'ils ont de nombreux problèmes à résoudre, selon lui. « On y fait face, mais il y a encore beaucoup à faire, c'est certain », a convenu M. Neault.

Cri d'alarme des profs

L'Alliance des professeurs de Montréal a lancé « un cri d'alarme » hier. « Il faut soutenir l'école montréalaise, parce qu'il y a une situation de crise en ce moment », a dit Yves Parenteau, porte-parole de l'Alliance. Pour freiner la baisse du nombre d'élèves, « il faut le plus tôt possible remettre en question les subventions au privé », a-t-il estimé. Une baisse graduelle de ces subventions sur cinq ans est suggérée par ce syndicat.

Christine Fournier, présidente du Comité central des parents de



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE

La CSDM a perdu 5500 élèves au secteur des jeunes en quatre ans et le taux d'obtention d'un diplôme du secondaire en cinq ans n'y était que de 40,7 % en 2007.

la CSDM, était plus rassurante. « On peut être alarmiste, dire qu'on n'enverra pas son enfant dans une école publique. Moi, j'habite à Ville-Émard et je peux vous dire que ce n'est pas dange-

nants du primaire la mettent totalement en œuvre selon la CSDM – n'a pas étonné un prof qui a contacté *La Presse*. « On est plusieurs dans ce bain : pleins de bonne volonté, voulant l'appli-

elle s'est dite confiante de freiner l'exode des familles vers la banlieue. « En 2008, le flux migratoire des jeunes familles vers l'extérieur de Montréal a diminué de 10 % par rapport à l'année précédente », a indiqué Cosmo Maciocia, responsable de l'habitation au comité exécutif de la Ville.

Plus de 1250 ménages – des gens âgés de moins de 34 ans dans les deux tiers des cas – ont acheté une propriété à Montréal en 2008 avec l'aide de subventions offertes par la Ville, a fait valoir M. Maciocia. Une nouvelle campagne publicitaire, visant à promouvoir Montréal comme lieu de « vie proche de tout », sera d'ailleurs lancée lundi prochain.

« Il faut soutenir l'école montréalaise, parce qu'il y a une situation de crise en ce moment. Il faut le plus tôt possible remettre en question les subventions au privé. »

reux du tout, que l'école Honoré-Mercier est une bonne école. J'estime que l'école publique a sa place et qu'elle va tout faire pour améliorer ses résultats », a-t-elle dit.

L'application partielle de la réforme – seuls 47 % des ensei-

quer, mais sur le terrain, c'est une évidence que de larges aspects sont juste impossibles à appliquer », a-t-il témoigné.

Montréal subventionne les familles qui achètent en ville
Quant à la Ville de Montréal,

Microsoft offre 250 000 \$US pour la capture de malfaiteurs

AGENCE FRANCE-PRESSE

SAN FRANCISCO — Microsoft, géant américain des logiciels, a promis hier 250 000 \$US de récompense à qui permettrait d'identifier les responsables d'un virus informatique très résistant, baptisé Conficker ou Downadup, tout en formant une alliance pour mieux le combattre.

« Nous espérons que ces efforts aideront à maîtriser la menace que représente Conficker et à faire rendre des comptes à ceux qui lancent des programmes malveillants », a déclaré George Stathakopoulos, un responsable de la sécurité informatique chez Microsoft.

Par souci d'efficacité, Microsoft lutte contre ce virus avec l'aide de spécialistes de la sécurité informatique, notamment les sociétés Symantec, F-Secure ou encore VeriSign, ainsi que l'Icann, l'organisme international chargé de gérer les adresses internet.

« L'approche de Microsoft combine l'innovation technologique et des partenariats transsectoriels pour aider à protéger les gens des cybercriminels », a ajouté M. Stathakopoulos.

Quiconque sait d'où vient le virus Conficker est en outre appelé à alerter la police de son pays.

Ce virus a infecté de multiples systèmes informatiques dans le monde, y compris en France un réseau de la Marine nationale, dont des responsables estiment qu'il a été introduit à la mi-janvier par une clé USB infectée.

Le virus peut aussi se propager par l'internet.

Une fois installé, il pose des défenses qui le rendent particulièrement difficile à nettoyer, alors qu'il peut s'emparer de mots de passe.

AVIS NOUVEAU REPRÉSENTANT OFFICIEL

Conformément aux dispositions de l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections désire informer la population que monsieur Craig Sauvé agit depuis le 1^{er} janvier 2009 comme représentant officiel du parti Projet Montréal de la Ville de Montréal en remplacement de monsieur Ken McMurray.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

1716491

Pour plus de renseignement, composez sans frais 1 888 élection (1 888 353-2846)

LA FOIRE AUX ORCHIDÉES

JUSQU'AU 26 FÉVRIER

Achetez
1 orchidée :
obtenez
10 % de rabais
sur toute la
marchandise en stock.*

2 orchidées : 20 %
3 orchidées
et + : 30 %

* voir détails en magasin



*Kiosque d'orchidées chez
La Baie centre-ville, rez-de-chaussée,
du 11 au 15 février. Juste à
temps pour la Saint-Valentin*



ALPHAPLANTES **WWW.ALPHAPLANTES.COM**

230 rue Peel, Montréal et La Baie centre-ville 7^e étage 514.935.1812



Cuisine italienne authentique



Souper dansant avec M. Éric Gero au piano du mercredi au samedi à partir de 19h

Table d'hôte du soir à partir de 11,95 \$

Filet mignon 8 oz, sauce au poivre
En table d'hôte 19,95 \$

514-861-8791
1184, rue Crescent, Montréal • Stationnement disponible



20 au 22 février 2009

7^e SALON DU Vélo EXPEDIUM

Place Bonaventure Montréal

| Vélos | Vêtements | Composantes | Accessoires | Circuits cyclables | Voyages |

EN GRANDE PRIMEUR

> Venez voir et essayer BIXI, le tout nouveau système de vélo en libre-service à Montréal

> Le vélo à changement de vitesse électronique de Shimano

> La plus importante section cyclotourisme au Canada

> Découvrez les plus belles pistes cyclables du Québec et de l'Ontario



Vendredi : 12h à 21h

Samedi : 10h à 19h

Dimanche : 10h à 17h

Dimanche : Journée de la famille
GRATUIT POUR LES ENFANTS !

www.expodium.ca



ACTUALITÉS

Plusieurs listes d'électeurs égarées

Élections Canada, Passeport Canada et Revenu Canada blâmés pour des pratiques douteuses

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Journée mouvementée pour la protection de la vie privée et de la transparence à Ottawa. Renseignements personnels égarés, surveillance accrue de l'internet, demande de réforme de la Loi sur l'accès à l'information: le gouvernement et ses agences ont été rappelés à l'ordre de toutes parts.

La commissaire à la protection de la vie privée et la vérificatrice générale ont parti le bal hier matin en publiant deux rapports qui blâment Élections Canada, Passeport Canada et Revenu Canada pour des pratiques douteuses.

La commissaire Jennifer Stoddart a entre autres découvert qu'Élections Canada avait égaré plusieurs listes d'électeurs lors d'élections récentes, tant partielles que générales. Ces listes comprennent les noms, adresses et dates de naissance d'en moyenne 350 électeurs chacune. «Il s'agit d'une faille importante dans la

sécurité du système électoral », a déclaré M^{me} Stoddart en point de presse.

« Dans un monde de crédit et de cartes d'identité, a-t-elle ajouté, les forces policières nous disent que la date de naissance

Les deux chiens de garde fédéraux ont pointé Revenu Canada pour avoir systématiquement recueilli les numéros d'assurance sociale d'enfants au cours des dernières années.

est la clé de la reconstruction d'une nouvelle identité ou d'une identité frauduleuse. »

Elle a aussi rappelé qu'en 2006, des listes électorales avaient été retrouvées dans des locaux de sympathisants des Tigres de libération de l'Elam tamoul lors de perquisitions policières à Montréal et à Toronto. Les Tigres sont considérés être une organisation terroriste au Canada.

Les deux chiens de garde fédé-

raux ont également pointé Revenu Canada pour avoir systématiquement recueilli les numéros d'assurance sociale d'enfants au cours des dernières années. L'agence a le droit de le faire, a noté M^{me} Stoddart, mais elle n'a pas « envi-

sagé les risques potentiels relatifs à la vie privée ».

Surveillance accrue de l'internet ?

Par ailleurs, la commissaire à la protection de la vie privée a réitéré ses appréhensions face à un projet caressé par le gouvernement de légiférer pour permettre à la police d'avoir accès aux échanges électroniques entre internautes.

En comité parlementaire, mercredi, le ministre de la Sécurité publique, Peter Van Loan, a indiqué que le gouvernement envisageait d'actualiser les lois, qui selon lui ont été conçues pour « l'ère du téléphone à cadran ».

Cette surveillance nécessiterait l'autorisation de la Cour, mais risque tout de même d'alerter les groupes de défense des libertés individuelles. Ce n'est pas la première fois que le gouvernement canadien tente de légiférer ainsi. La dernière fois, c'était le gouvernement Martin, en 2005.

« C'est sujet à de très grandes inquiétudes par rapport à la vie personnelle de tout le monde parce qu'il s'agirait de quelque chose qui s'appliquerait à l'ensemble des citoyens », a dit M^{me} Stoddart, précisant que le système actuel ne s'applique qu'à ceux pour lesquels on a une raison légitime de soupçonner qu'il faudrait aller plus loin et fouiller leurs renseignements personnels.

PISTOLET ÉLECTRIQUE

Des règles qui ne convainquent pas

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le commissaire de la GRC William Elliott a annoncé des règles en apparence plus strictes pour l'utilisation des pistolets Taser. Mais les sceptiques sont loin d'être confondus.

En comité parlementaire hier matin, M. Elliott a déclaré que depuis le 18 juin dernier, ses agents ne sont autorisés à utiliser les Taser « qu'en cas de nécessité dans des situations présentant une menace pour l'agent ou pour la sécurité publique ».

Le commissaire avait donné un avant-goût de ce changement en décembre 2007, en répondant à un rapport accablant du Commissaire des plaintes du public contre la GRC. « La politique de la GRC sera modifiée afin de [...] limiter l'utilisation de l'arme à impulsions aux situations où le sujet manifeste un comportement agressif ou résiste activement », avait annoncé William Elliott.

Ce rapport faisait suite à une série de décès provoqués par ces pistolets électriques. Plutôt que d'imposer un moratoire, comme le réclamaient des politiciens à Ottawa, le commissaire des plaintes, Paul Kennedy, avait plutôt recommandé de resserrer les critères d'utilisation.

Le commissaire Kennedy n'était toujours pas convaincu que cette recommandation avait été respectée, hier. « La politique utilise des mots un peu vagues, a-t-il dit en entrevue avec *La Presse*. Et pour cette raison, il est impossible de connaître la conséquence des changements seulement en lisant ces mots. »

Les partis de l'opposition ont eux aussi dénoncé le manque de clarté de la politique évoquée par le commissaire Elliott. « Il y a une énorme ambiguïté et j'imagine un



PHOTO BLAIR GABLE, REUTERS

Le commissaire de la GRC William Elliott a témoigné, hier, à Ottawa, devant le comité parlementaire sur la sécurité. Il a déclaré que depuis le 18 juin dernier, ses agents ne sont autorisés à utiliser les Taser « qu'en cas de nécessité dans des situations présentant une menace pour l'agent ou pour la sécurité publique ».

agent de la GRC qui doit prendre une décision en une fraction de seconde s'il doit utiliser le Taser... Quel message reçoit-il? Je ne peux qu'imaginer l'énorme confusion que ça crée », a lancé le critique libéral en matière de Sécurité publique, Mark Holland.

Le fait que William Elliott semble s'être contredit au cours de la même journée ne risque pas d'aider les policiers à y voir plus clair, selon le député.

En effet, au comité parlementaire de la Sécurité publique, hier

matin, M. Elliott a déclaré: « La politique révisée de la GRC souligne qu'il y a des risques associés à l'utilisation de l'appareil et met l'accent sur le fait que ces risques incluent la mort, particulièrement pour les individus agités. »

Venant de lui, il s'agissait d'une volte-face d'autant plus surprenante que la position de la GRC et du fabricant du pistolet électrique a été jusqu'ici qu'aucune étude scientifique n'a pu prouver de tels risques.

Mais il s'est ravisé quelques

heures plus tard, dans un point de presse improvisé. « Je ne pense pas qu'il y a des preuves que les Taser tuent », a-t-il dit.

Le commissaire des plaintes du public contre la GRC est moins catégorique. « C'est une question qui reste ouverte encore », a-t-il convenu, faisant allusion aux études scientifiques en cours. Mais « c'est clair qu'il y a un risque que le Taser puisse causer la mort ».

Avec *La Presse* Canadienne

Une autre mort liée au Taser aux États-Unis

Un jeune homme est mort dans la région de San Francisco après avoir reçu une décharge du pistolet à impulsions électriques Taser pendant une intervention des forces de l'ordre, a-t-on appris hier de source policière. Le drame s'est

produit mercredi soir à San José, alors que des policiers appelés en intervention essayaient de maîtriser un homme d'une vingtaine d'années dans le jardin d'une maison. Les policiers ont peine à interpellé le suspect, et ont été blessés dans la bagarre. Ils ont alors utilisé un Taser, selon le porte-parole de la police

– Agence France-Presse

Nouvelle loi sur l'accès à l'information

Enfin, le comité parlementaire de l'accès à l'information a adopté hier une motion pour réclamer que le gouvernement adopte d'ici le 31 mai 2009 une nouvelle Loi sur l'accès à l'information.

Déposée par la députée du Bloc québécois Carole Freeman, la motion indique que cette nouvelle loi « renforcée et modernisée [...] pourrait s'inspirer des travaux du commissaire à l'information ».

En entrevue à *La Presse*, il y a près d'un mois, le commissaire Robert Marleau a déclaré que le système d'accès à l'information et la gestion de la documentation au gouvernement fédéral étaient en crise. Il a indiqué que les prochaines données qui seraient rendues publiques par son ministère pourraient bien confirmer une tendance à la baisse du rendement du gouvernement en matière d'accès à l'information, tendance observée depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs de Stephen Harper.

Les trafiquants de drogue liés aux insurgés afghans pourront être pourchassés

MURRAY BREWSTER
LA PRESSE CANADIENNE

KANDAHAR, Afghanistan — Les trafiquants de drogue afghans qui financent l'insurrection talibane seront désormais considérés comme des cibles militaires légitimes, a indiqué hier l'OTAN.

Les commandants et les chefs politiques de l'Alliance atlantique estiment qu'ils pourront désormais, sans violer le droit international, bombarder les cargaisons de stupéfiants, arrêter les trafiquants et faire exploser les laboratoires de transformation d'opium.

Ces opérations, désormais placées au sommet des priorités de l'OTAN, pourront être entreprises seulement lorsque les liens entre les trafiquants de drogues et les insurgés pourront être corroborés.

Les opérations devraient commencer d'ici quelques jours, selon les officiers militaires. Et les pays membres de l'OTAN pourront choisir si leurs soldats y participeront.

Même si le Canada a soutenu l'initiative au niveau politique, il est peu probable que les soldats canadiens basés à Kandahar participent à des opérations spécifiques et indépendantes sur le terrain visant à cerner les trafiquants de drogue afghans.

La Maison Heffel

Invitation à consigner pour la vente en salle du printemps

ART D'APRÈS-GUERRE ET CONTEMPORAIN • BEAUX-ARTS CANADIENS

JEAN-PAUL RIOPELLE, *Sans titre*
ESTIMATION: 1,000,000 \$ - 1,500,000 \$
VENDU EN NOVEMBRE 2008 POUR 1 638 000 \$

A.Y. JACKSON, *Winter Afternoon*
ESTIMATION: 600 000 \$ - 800 000 \$
VENDU EN NOVEMBRE 2008 POUR 760 500 \$

DATE LIMITE POUR LA CONSIGNATION: 28 FÉVRIER 2009
VENTE EN SALLE EN DEUX SÉANCES: 13 MAI 2009

Journée d'évaluations gratuites d'art canadien et international le 21 février
1840 rue Sherbrooke Ouest
Veuillez communiquer avec nous au 514 939 6505 pour fixer un rendez-vous

La Maison Heffel ~ Encanteurs et Évaluateurs
Vancouver • Toronto • Ottawa • Montréal

1840 rue Sherbrooke Ouest
Montréal, Québec H3H 1E4
Téléphone: 514 939 6505
Sans frais: 1 866 939 6505
Site web: www.heffel.com

2247 Granville Street
Vancouver, C-B V6H 3G1
Téléphone: 604 732 6505
Sans frais: 1 800 528 9608
Courriel: mail@heffel.com

MONTOIT

CE SAMEDI

TORONTO: LA VILLE REINE DU DESIGN

Tous les samedis dans **LA PRESSE**

LES VOYAGEURS EN PARTANCE POUR...

VACANCES VOYAGE

Tous les mercredis et samedis dans **LA PRESSE**

Déco Découverte
SUPERMAGASIN | accessoires bain et cuisine | literie

AVIS DE CORRECTION

À la dernière page du cahier publicitaire en vigueur à compter du 13 février, nous annonçons un banc de rangement HOME STUDIO en similicuir capitonné à 99,99 \$. Malheureusement, la mesure indiquée est erronée. La mesure exacte est de 79 cm.

Nous sommes désolés des incon vénients occasionnés.

LUTTE CONTRE LES GAZ À EFFET DE SERRE

Ottawa attendra le plan vert américain

MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA — Avec la récession économique et l'arrivée de Barack Obama à la tête du gouvernement américain, le cadre réglementaire pour contraindre les entreprises canadiennes de réduire les émissions de gaz à effet de serre pourrait tarder, a laissé entendre hier le ministre de l'Environnement, Jim Prentice.

Ottawa entend harmoniser sa politique environnementale avec celle des États-Unis, afin de développer une approche nord-américaine intégrée de lutte contre les GES, estimant que les objectifs de réduction sont similaires, même si l'argument est rejeté par l'opposition.

« L'élection du président Obama nous offre une belle occasion comme pays de travailler conjointement sur les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi sur les polluants dans l'air et dans l'eau. Ce sont des problèmes communs, qui outrepassent les frontières », a souligné le ministre Prentice, en marge de son passage devant le comité de l'environnement de la Chambre des communes, en matinée, hier.

Ainsi, le ministre refuse de s'avancer sur un échéancier pour adopter une réglementation, attendue depuis longtemps, qui forcerait les entreprises à atteindre des objectifs de réduction des GES.

« Ce sont des enjeux très compliqués avec beaucoup d'implications pour les consommateurs et aussi pour les industries au Canada et nous avons procédé avec prudence, a dit M. Prentice en après-midi. Nous allons continuer de travailler avec l'industrie et les États-Unis. »

En période de récession, les exigences contraignantes pour l'industrie pourraient être d'autant plus retardées.



Le ministre de l'Environnement Jim Prentice a refusé de s'avancer sur un échéancier pour adopter une réglementation qui forcerait les entreprises à atteindre des objectifs de réduction des GES.

PHOTO CHRIS WATTIE, ARCHIVES REUTERS

« Il faut faire attention dans les circonstances économiques actuelles de ne pas ajouter des coûts supplémentaires aux entreprises qui luttent pour maintenir des emplois et survivre, a souligné le ministre albertain. Notre approche doit être mesurée. »

Le critique du Parti libéral en matière d'environnement, David McGuinty, s'est révolté de constater que le ministre canadien « attendait que le président Obama lui dise quoi faire ».

« Pendant trois ans, ils ont été collés sur les républicains de George W. Bush en environnement, a lancé M. McGuinty. Maintenant, le ministre essaie de se couvrir en se cachant derrière Obama. Le Canada est un pays souverain. Ils doivent nous dire pourquoi ils n'ont rien fait pendant trois ans. »

S'il attend que le président Obama finalise son plan, le Canada n'aura pas de cadre réglementaire avant au moins

deux ans, estime le député libéral.

« Dans l'attente de la visite du président Obama, comment pouvons-nous négocier avec les États-Unis sur les changements climatiques si nous n'avons rien à apporter à la table », a lancé M. McGuinty en Chambre.

Le gouvernement Harper soutient que les objectifs et les principes environnementaux prônés par le président Obama sont très similaires à ceux du Canada.

« Notre objectif de réduire les émissions de 20 % d'ici 2020 est basé sur 2006. L'objectif de l'administration Obama est d'atteindre les niveaux de 1990 en 2020. Si on fait la conversion mathématique, ça équivaut à 14 % de réduction d'ici 2020. En fait, le Canada est un peu plus agressif », a expliqué le ministre Prentice.

L'analyse est erronée, a clamé l'opposition. « M. Obama a annoncé des limites strictes pour les émetteurs, alors que la position de notre gouvernement est basée sur des cibles d'intensité, qu'aucun autre gouvernement, nulle part, ne soutient, a vivement critiqué le chef du NPD, Jack Layton. George Bush est parti maintenant. Peut-être que le premier ministre et son équipe ne l'ont pas réalisé encore. »

« Le Canada refuse de prendre 1990 comme année de référence, a renchéri le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe. On refuse d'avoir des cibles absolues. Et en bout de ligne, c'est une politique faite sur mesure pour les pétrolières. »

Le bloquiste espère que le président Obama maintiendra sa position à l'égard des sables bitumineux, qu'il considère comme une énergie pas propre, contrairement aux conservateurs.

Le premier ministre Stephen Harper a pour sa part qualifié de « complètement irréalistes » les objectifs de réduction des émissions de GES de l'opposition. M. Harper répète depuis longtemps qu'il souhaite que tout le monde s'engage dans le processus, surtout les grands pays émetteurs comme les États-Unis, la Chine et l'Inde.

La lutte contre les changements climatiques sera à l'ordre du jour de la rencontre entre le président Obama et le premier ministre Harper, la semaine prochaine.

EN BREF

Les libéraux appuient le budget

La loi visant à adopter le budget fédéral a franchi une étape importante à la Chambre des communes hier lorsque le Parti libéral y a donné son appui. Le budget du gouvernement conservateur a été approuvé dans une proportion de 211-84, les députés du Bloc québécois et du Nouveau Parti démocratique s'y étant opposés. Sur leur site internet, les dirigeants du NPD ont souligné que le Parti libéral avait choisi d'appuyer pour la 50^e fois le programme de M. Harper et approuvé les yeux fermés un budget conservateur qui ne protège pas les plus vulnérables, en cette période économique difficile. Du côté du Bloc québécois, le député de Saint-Maurice-Champlain et porte-parole en matière de Finances, Jean-Yves Laforest, a souligné que le plan budgétaire était loin de répondre aux besoins du Québec, et loin d'être adéquat pour combattre la crise économique. La Presse Canadienne

DURES DOULEURS DE L'ARTHRITE

promotion

Ce que je peux souffrir. Mais, grâce son action transépidermique, la capsaïcine contribue à soulager ma douleur causée par l'arthrite. Des tests en laboratoire ont démontré une diminution de la douleur après plusieurs applications quotidiennes (de 3 à 4 fois par jour), là où ça fait mal.

La capsaïcine réduit les élancements douloureux en empêchant une substance hormonale (substance P) de relier la douleur au cerveau. Ainsi s'explique l'effet bienfaisant. La capsaïcine est un corps bioactif naturel extrait du piment rouge. Il faut des centaines de piments rouges pour obtenir la quantité de capsaïcine contenue dans un seul tube de Flex-O-Flex.

Il faut, de plus, nourrir le cartilage qui souffre de malnutrition. Flex-O-Flex vous apporte une autre solution naturelle. Le Flex-O-Flex Chondrin associe un mélange de chondroïtine, de racine de réglisse, de racine de griffe de chat, de fleurs de reine des prés et d'écorce de saule blanc dans un tourbillon de molécules végétales médicinales.*

* Le Chondrin de Flex-O-Flex contribue à la formation de tissus conjonctifs et aide à soulager les douleurs dans les os et les articulations.

Le plus polyvalent des Flex-O-Flex : une innovation scientifique unique, le plus apprécié des Flex-O-Flex, selon les témoignages et les résultats obtenus. Nulle part on trouvera une formule tout comme Chondrin, de Flex-O-Flex, c'est ça Chondrin, un tsunami de résultats.

Flex-O-Flex^{MD} extrafort - capsaïcine : titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales en tant que produit de santé naturel : NPN 02238137. Le Chondrin de Flex-O-Flex : titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales en tant que produit de santé naturel : NPN 80001547. * Ces allégations font partie intégrante de la licence. En vente partout, mais pas n'importe où!

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2009-02-12

03

05

14

24

28

29

01

compl.

01

02

03

04

05

06

07

08

09

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

00

01

02

03

04

05

06

07

08

09

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

00

01

02

03

04

05

06

07

08

09

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

00

01

02

03

04

05

06

07

08

09

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

00

01

02

03

04

05

06

07

08

09

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

00

01

02

03

04

05

06

07

08

09

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

00

01

02

03

04

05

06

07

08

09

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

00

01

02

03

04

05

06

07

08

09

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

00

01

02

03

04

05

06

07

08

09

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

00

01

02

03

04

05

06

07

08

09

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

00

01

02

03

04

05

06

07

08

09

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

00

01

02

03

04

05

06

07

08

09

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

00

01

02

03

04

05

06

07

08

09

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

00

01

02

03

04

05

06

07

08

09

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

VENDREDI 13 ET SUPERSTITION

Croire en la malchance est une stratégie antistress efficace

Pourquoi tant de gens sont-ils superstitieux? Les psychologues font de nombreuses recherches sur le sujet. Il pourrait s'agir d'une manière de diminuer le stress devant des situations sur lesquelles on n'a aucun contrôle, ou alors des symptômes de problèmes dépressifs ou auditifs. D'autres avancent que la superstition engendre elle-même les preuves dont elle a besoin, parce que les gens anxieux sont plus susceptibles de faire des gaffes.

MATHIEU PERREAULT

On a souvent associé superstition et ignorance. Pour Jennifer Whitson, l'adage est en partie vrai. Mais plutôt que d'ignorance, la psychologue de l'Université du Texas préfère parler de «situations hors de notre contrôle».

Dans une étude publiée l'automne dernier par la revue *Science*, elle a prouvé que subir des inconvénients de façon inopinée cause une augmentation de la superstition. «Ça fait un certain temps que le lien était suggéré, mais personne n'avait trouvé comment le vérifier», dit-elle en entrevue téléphonique.

Les superstitions, comme la croyance que le vendredi 13 porte malchance, sont utiles jusqu'à un certain point, dit M^{me} Whitson. «Quand il nous arrive un accident ou une malchance, souvent nous



PHOTO ERIC WYNNE, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Selon la psychologue Jennifer Whitson, on limite le stress en attribuant des événements fortuits à une journée associée à la malchance.

ne pouvons rien y faire. C'est de la malchance, des situations indépendantes de notre volonté. Or, les choses que nous ne contrôlons pas sont extrêmement stressantes. Limiter ce stress, en attribuant des événements fortuits à un acte ou à une journée associée à la malchance, permet d'être en meilleure santé.»

Par contre, quand il existe des manières de contrôler sa vie,

se fier trop à la superstition est contre-productif. «Si on décide de ne pas sortir dehors un vendredi 13, on sort de la simple limitation du stress. De même, si on base ses choix de conjoints sur l'astrologie plutôt que sur ses émotions, on est perdant.»

Avec son coauteur Adam Galinsky, de l'Université Northwestern à Chicago, M^{me} Whitson a conçu six expériences

pour vérifier le lien entre superstition et contrôle. Dans l'une d'entre elles, la moitié des cobayes devaient faire des exercices insolubles, puis recevaient une évaluation sans lien avec l'exercice; par la suite, on leur présentait des images semblables à la neige à la télévision. Ils étaient beaucoup plus susceptibles de «voir» des objets cachés dans la neige que les cobayes qui avaient fait des exercices compréhensibles.

Collision entre deux satellites

Les débris sous haute surveillance dans l'espace

DOUGLAS BIRCH
ET VLADIMIR ISATCHENKOV
ASSOCIATED PRESS

MOSCOU — La collision cette semaine entre deux gros satellites —une première dans l'espace— a créé des nuages de débris qui se déplacent très rapidement et menacent d'autres engins spatiaux situés sur des orbites proches, ont annoncé hier des experts et des responsables russes.

Le crash a eu lieu à 800 km au-dessus de la Sibérie mardi entre un satellite russe destiné aux communications militaires et un satellite Iridium américain utilisé par des clients commerciaux mais aussi par le département de la Défense. Il s'agissait de la première collision à une très grande vitesse entre deux engins spatiaux intacts, selon la NASA.

L'impact a éparpillé des fragments de satellites dans différentes orbites se trouvant entre 500 et 1300 km de la Terre, a précisé le responsable des Forces spatiales militaires de Russie, le général Alexandre Iakoutchine. Le satellite Iridium pesait 560 kilos et le Kosmos-2251 presque une tonne. Lancé en 1993, ce dernier est tombé en panne en 1995, a-t-il précisé.

Dans un communiqué publié jeudi, la société Iridium a nié la responsabilité de l'accident.

Igor Lisov, un expert russe de l'espace, a affirmé jeudi qu'il ne comprenait pas pourquoi les experts de la NASA et d'Iridium n'avaient pas réussi à éviter cette collision: le satellite américain étant toujours actif, sa trajectoire pouvait être modifiée.

«Cela pourrait être un problème informatique ou une erreur humaine, a-t-il supposé. Cela pourrait aussi être dû au fait qu'ils prêtent attention seulement aux petits débris, et pas aux satellites défunts.»

Igor Lisov a souligné que les débris pouvaient menacer un grand nombre de satellites situés dans des orbites proches, mais aussi une série de vieux engins spatiaux à propulsion nucléaire datant de l'ère soviétique, dans des orbites plus éloignées.

Risque pour les autres satellites

Si une collision se produit avec l'un de ces satellites délabrés, l'émission radioactive ne menacerait pas la Terre, a-t-il assuré, mais les décombres en accélération pourraient démultiplier les risques pour les autres satellites.

La NASA a expliqué qu'il faudrait des semaines pour mesurer l'ampleur de la collision, mais elle a affirmé, comme l'Agence spatiale fédérale russe, qu'il y avait peu de risques pour la station spatiale internationale et ses

trois membres d'équipage.

«Il n'y a pas de danger immédiat, mais nous allons suivre avec attention la situation», a déclaré à l'AP le porte-parole du centre de contrôle de mission russe, Valéri Lyndine, soulignant que l'orbite de l'ISS avait été ajustée par le passé pour éviter les débris encombrant l'espace.

Cet accident spatial ne constitue pas non plus une menace pour la navette spatiale qui doit être lancée le 22 février avec sept astronautes à bord, ont affirmé les autorités américaines.

Le Réseau de surveillance de l'espace américain et les Forces spatiales russes suivent avec attention la trajectoire des débris, qui se déplacent, semble-t-il, à la vitesse d'environ 200 mètres par seconde.

Au début de l'année 2009, environ 17 000 déchets générés par l'homme tournaient en orbite autour de la Terre, selon une estimation de la NASA.

Les satellites Iridium sont très particuliers parce que leur orbite est basse et qu'ils sont très rapides. La plupart des satellites de communications tournent à des distances beaucoup plus éloignées de la Terre et sont distants l'un de l'autre, ce qui explique la rareté des collisions.

Sur le Net: www.nasa.gov

La mère des octuplés reçoit des menaces de mort

AGENCE FRANCE-PRESSE

LOS ANGELES — La femme ayant donné naissance à des octuplés fin janvier en Californie s'est réfugiée dans «un endroit non précisé» après avoir reçu des menaces de mort, a affirmé hier son porte-parole, Michael Furtney.

Nadya Suleman, dont la décision de se faire implanter des embryons alors qu'elle était déjà mère de six jeunes enfants a provoqué une polémique, devait toutefois rentrer chez elle, dans la banlieue est de Los Angeles, en fin de semaine, a expliqué Michael Furtney.

«Les menaces étaient assez sérieuses pour qu'il soit suggéré que, par précaution, M^{me} Suleman

aille dans un endroit sûr», a précisé le porte-parole à l'AFP.

Selon M. Furtney, M^{me} Suleman a reçu des messages aussi bien positifs que négatifs après que les détails sur la naissance du 26 janvier eurent filtré. Son entreprise a aidé M^{me} Suleman à mettre en ligne un site internet sur lequel il est possible d'envoyer des messages d'encouragement ou des dons.

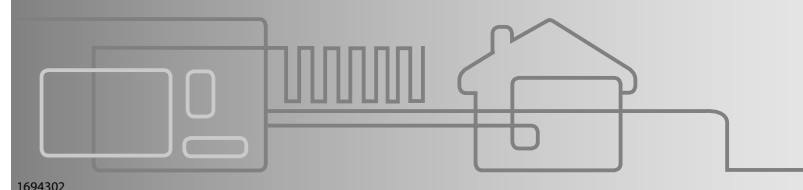
Mais la naissance des huit enfants, venus au monde par césarienne neuf semaines et demie avant terme, a provoqué une controverse. La propre mère de M^{me} Suleman a critiqué la décision «inconsciente» de sa fille, qui ne travaille pas et vit avec elle dans un quatre-pièces.

Reportage publicitaire

Cuisine et salle de bain

Une section spéciale à lire dans le cahier Mon Toit

Le samedi 14 février dans *La Presse*



1694302

Week-ends
visites libres
à Montréal

PLUS DE
60

projets résidentiels neufs à découvrir...
Les 14-15 et 21-22 février de 12h à 17 h
C'est le temps de magasiner votre propriété!

Renseignements : 514-255-7683
Tous les détails sur le site :

En collaboration avec :
DuProprio.com
GARANTIE MAISONS NEUVES APCHQ
Montréal
Une vie proche de tout
NOVOCLIMAT
CONFORT, SANTÉ, ÉCONOMIES!

www.visiteslibresamontreal.com

ACTUALITÉS

ÉTABLISSEMENTS JUIFS BRÛLÉS À MONTRÉAL

Sept ans de prison pour crimes haineux

CHRISTIANE DESJARDINS

Pour avoir mis le feu à des établissements juifs à Montréal en appelant au jihad, Omar Bulphred a écopé de sept ans de pénitencier, hier, au palais de justice de Montréal.

La juge Louise Bourdeau a ainsi entériné la suggestion commune des avocats, M^e Mario Dufresne, pour la Couronne, et M^e Thang Nguyen, pour la défense. Un peu plus tôt, le jeune homme de 23 ans avait offert ses excuses à la communauté juive. «J’offre mes profondes excuses à la communauté juive. Les gestes sont lâches», a-t-il dit. Présenté comme le cerveau des attentats, Bulphred avait agi avec un complice, Azim Ibragimov, qui a reçu une peine de quatre ans de prison, en novembre dernier. Ils avaient frappé à trois reprises. Le 2 septembre 2006, vers minuit, Ibragimov avait lancé un cocktail Molotov sur l’école Toldos

Yakov Yosef, avenue Ducharme à Outremont.

La trentaine de jeunes qui y étaient réunis pour une activité spéciale ce soir-là avaient heureusement quitté l’école une vingtaine de minutes auparavant. L’attentat a tout de même fait pas

de propane. En commettant leurs crimes, les deux hommes avaient laissé des tracts revendiquant les attentats au nom du Jihad islamique, et appelant à la conversion à l’islam. Ils demandaient aussi la libération de leurs «frères» emprisonnés à Toronto.

Hier, son avocat a fait valoir que Bulphred avait mûri depuis son arrestation, et qu’il regrettait ses gestes. Il s’est coupé la barbe, alors qu’il y tenait mordicus auparavant.

mal de dégâts matériels. Quelques jours plus tard, ils mettaient le feu à un véhicule ciblé au hasard, dans l’est de Montréal. Enfin, le 3 avril 2007, ils mettaient le feu au Centre communautaire Ben Weider. Dans ce cas précis, les dégâts ont été limités car l’accélération n’a pas joué son rôle et n’a pas fait sauter les deux bonbonnes

Bulphred et Ibragimov avaient été arrêtés en avril 2007, au terme d’une enquête policière impliquant, entre autres, de l’écoute électronique. Au cours des conversations enregistrées à leur insu, Bulphred est apparu comme le leader dans cette histoire. Il parlait même d’offrir 500\$ à Ibragimov pour qu’il commette

un attentat. Hier, son avocat a fait valoir que Bulphred avait mûri depuis son arrestation, et qu’il regrettait ses gestes. Il s’est coupé la barbe, alors qu’il y tenait mordicus auparavant. Né d’un père algérien et d’une mère russe qui ne parle ni l’anglais ni le français, il aurait connu une enfance plutôt troublée. Il avait des antécédents judiciaires de voies de fait et menaces, au moment des crimes dont il est question ici. Incarcéré depuis son arrestation, Bulphred s’est vu créditer sa détention en double, hier. C’est donc une peine de 40 mois à partir d’hier qui lui a été imposée.

Cette peine, bien que sévère, n’a pas satisfait le Congrès juif canadien. Le vice-président de cet organisme pour la région du Québec trouve que Bulphred aurait mérité «huit ou neuf ans», vu que les crimes étaient motivés par la haine. Et il ne croit pas à

B'NAI BRITH D'ACCORD AVEC LA SENTENCE

Les membres de l’organisation juive B’nai Brith Canada se sont dits d’accord avec la sentence de sept ans de prison imposée à Omar Bulphred, hier à Montréal. «Nous sommes satisfaits du fait que le juge ait imposé une peine d’emprisonnement qui respecte le sérieux des crimes perpétrés, car ils auraient pu avoir des conséquences dévastatrices sur le plan humain», a souligné Allan Adel, président national de la Ligue des droits de la personne du B’nai Brith. – La Presse Canadienne

ses excuses, survenues selon lui trop tardivement. «Il s’excuse le jour de sa sentence. Il a eu deux ans pour le faire, et il ne l’a pas fait», a-t-il dit.

NOUVELLES DISPOSITIONS DU CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

10 fois plus d’infractions pour le cellulaire que pour les pneus d’hiver

CATHERINE HANDFIELD

Les policiers de Montréal remettent 10 fois plus de contraventions à des automobilistes qui utilisent leur téléphone cellulaire au volant qu’à ceux qui conduisent avec des pneus d’été, selon les statistiques du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

En 2008, les agents du SPVM ont remis près de 10 000 constats d’infraction relatifs aux nouvelles dispositions du Code de la sécurité routière, soit l’interdic-

tion du cellulaire au volant, les grands excès de vitesse et l’obligation de chauffer les véhicules de pneus d’hiver.

Les policiers ont remis 6161 contraventions relatives au cellulaire au volant depuis l’entrée en vigueur de la réglementation, en juillet dernier. C’est en moyenne 33 par jour.

Les conducteurs coupables de grands excès de vitesse ont eu 3504 constats d’infraction (en moyenne 13 par jour). Depuis avril 2008, le Code de la sécurité routière prévoit des sanctions deux fois plus sévères pour les grands excès de vitesse.

Le constable Jean Hérard, conseiller à la sécurité routière au SPVM, souligne qu’il est difficile de différencier un pneu d’hiver d’un pneu d’été. «Même quand le véhicule est immobilisé, ce n’est vraiment pas évident à déterminer.»

Sûreté du Québec et Longueuil

La Sûreté du Québec (SQ) et la police de Longueuil ont également donné peu de constats d’infraction relatifs aux pneus d’hiver.

En date du 19 janvier, les agents de la SQ du district de Montréal-Laval-Laurentides-Lanaudière en avaient remis 27 (moins d’une par jour), comparativement à 1509 pour les cellulaires (sept par jour).

Dans l’agglomération de Longueuil, les policiers remettent 20 fois moins de constats aux automobilistes qui conduisent avec des pneus d’été qu’à ceux qui utilisent leur cellulaire au volant. Gaétan Durocher, agent d’information à la police de Longueuil, y voit les fruits d’une publicité efficace entourant la réglementation sur les pneus d’hiver.

Trafic de cocaïne Arrestations à Alma



PHOTO STEEVE TREMBLAY, LE QUOTIDIEN

La Sûreté du Québec et la Gendarmerie royale du Canada ont uni leurs forces afin de démanteler un réseau de trafic de cocaïne à l’oeuvre dans le secteur d’Alma, au Lac-Saint-Jean. L’opération Déclin, fruit d’une enquête pilotée par la SQ depuis 2007, a conduit à l’arrestation de 12 personnes. Dix d’entre elles ont comparu hier, au palais de justice d’Alma, sous différents chefs d’accusation de complot, de trafic de stupéfiants et de gangstérisme. Au cours de la journée, les enquêteurs responsables de l’opération ont identifié l’Almatois Pierre Tremblay, 39 ans, comme la tête dirigeante de ce réseau. Tremblay a déjà été intercepté en 2002, dans le cadre de l’opération Corbeille.

– Marc St-Hilaire, Le Quotidien

Le profilage racial ne fonctionne pas, selon une étude

MATHIEU PERREAULT

Le profilage racial ne fonctionne pas mieux que les contrôles aléatoires, selon une nouvelle étude américaine. Pendant que les policiers, les contrôleurs ou les douaniers s’attardent aux ressortissants de pays suspects, ils laissent passer des gens dangereux à l’apparence anodine.

«Octroyer davantage d’attention à certaines personnes sur la base de l’origine ethnique ne fonctionne que s’il s’agit de personnes qui sont 100 fois plus susceptibles de commettre des crimes, par exemple une personne qui tente d’embarquer sur un avion avec un

grand couteau», explique l’auteur de l’étude parue dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences*, William Press, de l’Université du Texas. «Comme

«Si on tient compte de l’erreur statistique possible sur les évaluations de risques, le profilage racial est tout simplement contre-productif.»

on enlève des contrôles sur le reste des personnes, le gain vaut rarement la peine.»

M. Press est un statisticien spécialiste des événements rares. Il a eu l’idée de son étude en revenant

d’un congrès où il avait discuté de la détection des séquences d’ADN anormales. L’attente en file aux fouilles de l’aéroport lui a fait réaliser que le profilage racial

était un phénomène similaire: les terroristes sont très rares, même chez les immigrants provenant de pays musulmans.

En gros, M. Press a estimé qu’il fallait faire la racine car-

rée du risque accru pour savoir comment augmenter la fréquence des contrôles pour la population à risque. Par exemple, si les ressortissants d’un pays sont neuf fois plus susceptibles que les Canadiens d’être des terroristes, il faudrait que les douaniers et les contrôleurs des aéroports canadiens les fouillent trois fois plus souvent.

«Je doute que le profilage racial permette d’augmenter de 10 fois la probabilité de tomber sur un terroriste, dit le statisticien texan. Il s’agit d’événements tellement rares qu’il est difficile d’avoir des chiffres précis. Si on

tient compte de l’erreur statistique possible sur les évaluations de risques, le profilage racial est tout simplement contre-productif.»

Pas au Canada

Le gouvernement canadien se défend de procéder au profilage racial aux frontières. Mais une consultation menée dans quatre villes canadiennes en 2007 par le ministère de la Sécurité publique montre que les ressortissants des communautés ethniques estiment en faire l’objet. La Fédération canado-arabe a condamné les pratiques de sécurité dans les aéroports à la suite de ces consultations.

Agression d'un policier par une toxicomane

30 mois de prison pour une attaque à la seringue

CAROLINE TOUZIN

Pour avoir agressé un policier avec une seringue, une toxicomane a reçu une peine exemplaire, hier, au palais de justice de Longueuil.

Le 3 novembre dernier, Ester Blondin, 30 ans, était en compagnie d'un fugueur de 15 ans dans le Vieux-Longueuil. Les policiers étaient en route vers le domicile de la mère de l'adolescent quand ils ont aperçu ce dernier avec M^{me} Blondin sur le bord d'une rue.

Le fugueur a accepté de se rendre aux policiers, mais il a d'abord insisté pour récupérer son cellulaire qui était en possession de M^{me} Blondin. En vidant ses poches à la recherche du cellulaire, la femme intoxiquée a échappé un sachet de cocaïne. Les policiers ont décidé de l'arrêter elle aussi. La femme a résisté à son arrestation et piqué l'un des agents à une main.

La jeune femme a été reconnue coupable de possession de cocaïne et d'agression armée. Hier matin, le juge Pierre Bélisle de la Cour du Québec lui a

imposé une peine de deux ans et demi de prison. Compte tenu du temps qu'elle a passé en détention préventive, Ester Blondin devrait passer moins de deux ans en prison.

Quant à sa victime, l'agent de 27 ans, elle ne devrait pas avoir de séquelles physiques de l'agression. Il a subi un traitement de trithérapie préventif. Il n'a pas encore reçu tous les résultats

de ses examens, mais il est certain « à 80 % » ne de pas avoir contracté le sida, selon son témoignage à la cour.

La Couronne, représentée par M^e Rachel Gagnon, réclamait une

peine de 36 mois d'incarcération. La défense, elle, recommandait de 9 à 12 mois de prison. M^e Gagnon s'est dite satisfaite de la sentence. La police de Longueuil a refusé de commenter l'affaire, hier.

EN BREF

Vol de camion blindé : deux des trois suspects accusés

Après 11 mois de cavale, deux des trois suspects à l'origine d'une spectaculaire tentative de vol de camion blindé ont comparu hier au palais de justice de Saint-Jérôme. Émile Barbeau, 22 ans, et son frère Samuel, 21 ans, sont accusés d'avoir participé au vol raté d'un camion Garda en mars 2008 au centre de ski du mont Avila de Piedmont, dans les Laurentides. Les voleurs espéraient faire main basse sur les recettes du week-end de la station, mais leur complot s'était soldé par un échange de tirs blessant l'un des trois suspects. Les deux frères, qui se sont exilés en République dominicaine pendant près d'un an, ont été interceptés à Toronto à leur descente de l'avion. Ils font face à des accusations de tentative de meurtre, de vol qualifié et d'utilisation d'armes de fort calibre. Le troisième suspect, Martin Trempe, est toujours recherché par les policiers de la Sûreté du Québec. L'homme de 31 ans, considéré comme le cerveau du complot, figure depuis novembre sur la liste des 10 criminels les plus recherchés du Québec.

— Catherine Handfield

La CSST blâme Asplundh Canada pour manquement à la sécurité

La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) blâme la compagnie Asplundh Canada, sous-traitant d'Hydro-Québec, pour la mort de l'un de ses employés survenue le 6 août 2008 près de La Doré, au Lac-Saint-Jean. C'est l'inaction de l'entreprise pour prévenir le renversement des Muskeg (véhicules à chenilles), qui est directement mise en cause. Guillaume Naud, 19 ans, était assis à l'arrière de l'un de ces véhicules, sans aucune protection, lorsque le véhicule s'est renversé et l'a écrasé. Selon la CSST, l'entreprise était consciente des dangers de ces véhicules, mais elle a négligé d'adopter les mesures de sécurité adéquates. La CSST interdit à la firme d'utiliser des Muskeg tant qu'ils ne seront pas équipés de ceintures de sécurité et de structures de protection attestées par un ingénieur. L'entreprise s'expose à une amende variant de 5000 \$ à 20 000 \$. — La Presse Canadienne

LES ATELIERS BARIBEAU inc.
REMBOURRAGE DÉCAPAGE

- Excellent choix de tissus
- Décapage et réparation de meubles
- Réparation et finition de meubles de rotin
- Spécial pour les aînés

Aussi disponible
Recouvrement de meubles avec votre tissu

RABAIS DE 25%
sur la confection et tissus sélectionnés



Evaluation à domicile gratuite

1083-249

8892, Champ d'eau St-Léonard
atelierbaribeau.montrealplus.ca
514 728-4138



SUPER AUBAINES DU WEEK-END!

Du vendredi 13 au dimanche 15 février

LES 3 PREMIÈRES HEURES LE 14 FÉVRIER!

15 % de rabais

LORSQUE VOUS UTILISEZ VOTRE MASTERCARD® Hbc[†] OU VOTRE CARTE DE CRÉDIT Hbc

^{††}Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en bas de page.



AUSSI CE WEEK-END... OBTENEZ 20X VOS POINTS CRÉDIT PRIMES Hbc^{*}



avec tout achat de 50 \$ ou plus de **PARFUMS** lorsque vous utilisez votre MasterCard® Hbc^{*} ou votre carte de crédit Hbc.

OU

Obtenez **10X VOS POINTS DE BASE PRIMES Hbc** avec tout achat de 50 \$ ou plus de **PARFUMS** L'offre se termine le samedi 14 février.



30% de rabais

- Vêtements de jeu et de nuit et layette pour bébé **DISNEY BABY, FIRST IMPRESSIONS** et **GREEN DOG**
- Vêtements pour enfant
Exception : Gagou Gagou.



40% de rabais

Jeans **LEVI'S 501** et 505 pour homme

Et 30 % de rabais sur les autres vêtements mode **LEVI'S** et les jeans **LEE** pour homme



40% de rabais

Chemises habillées et cravates pour homme **CLAIBORNE**

Et 30 % de rabais sur les autres chemises habillées et cravates pour homme
Exceptions : Hudson Room, Izod et boutique Le Président.



39,99\$

Pantalon tout-aller **HAGGAR** sans plis pour homme
Ord. 79 \$.

Et 40 % de rabais sur les autres pantalons tout-aller **HAGGAR** et **IZOD** pour homme



30% de rabais

Chaussures habillées pour homme **BOSTONIAN, ROCKPORT** et **FLORSHEIM**
Ord. 150 \$ à 180 \$ Solde 105 \$ à 126 \$



50% à 65% de rabais

Bagages
Voyez notre vaste choix de marques renommées
Exceptions : articles dont le prix se termine par 97 ¢.
Ord. 25 \$ à 700 \$ Solde 10 \$ à 350 \$.



40% de rabais

Serviettes **HOTEL COLLECTION** et **Lawton** de **RALPH LAUREN**
Notre photo : Serviette de bain Hotel Collection Ord. 24,99 \$ Solde 14,99 \$

Et 25% de rabais sur les tapis de bain coordonnés



15% de rabais

Petits électroménagers

DES MILLIONS EN NOUVELLES DÉMARQUES!

Jusqu'à **70 % de rabais**

Articles à prix de liquidation :

- Mode pour homme, femme, bébé et enfant, dessous pour elle, sous-vêtements, vêtements de nuit et peignoirs pour lui
- Chaussures pour homme, femme et enfant
- Accessoires et chaussettes pour homme et femme, collants et sacs à main pour femme
- Bijoux et montres

Prix étiquetés. Le choix varie selon le magasin.

©Marque déposée de MasterCard International Incorporated, utilisée sous licence. *Marque déposée de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

††Exceptions au rabais de 15 % : Vêtements pour femme : ABS, robes et tailleurs JS Collections, tailleurs Tahari; Andy Thé-Art; Anne Klein New York, Balaba, By Malene Birger, Ça Va de Soi, Chakou Profile, Dana Buchman, Ellen Tracy, Henri Lalle, Lauren by Ralph Lauren, Mimi Norma Kamali; Taille à Mètre; Three Quarter; Tara Jarmon; Walter; WALK Black Label et vêtements sport DANCY. Vêtements pour homme : Boutique Le Président/West End. Produits de beauté et parfums. Collants et chaussettes Spanx; sacs à main Dooney & Burke, Calvin Klein, Tiesee et Kenneth Cole NY. Cristal Swarovski; montres Gucci; meubles, gros électroménagers, appareils électroniques, matelas, cartes-cadeaux Hbc, produits de pharmacie, marchandises sous licence et concessions. Cette offre ne peut être combinée avec le rabais consenti à l'ouverture d'un compte de crédit. D'autres exceptions peuvent s'appliquer.

*Total des points crédit = 20 x (montant de l'achat x 50). Les points de base seront accordés selon le calcul habituel, soit 50 points par dollar dépensé. Par conséquent, vous recevrez 1050 points par dollar dépensé.

**Total des points = 10 x (montant de l'achat x 50). Par conséquent, vous recevrez 500 points par dollar dépensé.

Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre de points. Advenant un remboursement d'articles achetés dans le cadre de cette offre, les points seront déduits selon le même calcul. Les conditions du programme Primes Hbc, que vous pouvez consulter sur le site www.hbc.com/primers, s'appliquent à cette offre.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais s'appliquent à nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat choc », « Offre spéciale de la direction », « Sale », Vera Wang; ceux de la Fondation Hbc et des régions ciblées. Les mentions « Achat choc » et « Offre spéciale de la direction » indiquent que nous avons trouvé une subvénie incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Il se peut qu'un article soit accompagné d'une étiquette ou d'une affiche indiquant un prix de comparaison, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi ou pourrait établir pour un article de qualité identique ou comparable. Notez que pour les articles « Achat choc », « Offre spéciale de la direction » et ceux de « L'Esthétique du style » en magasin, les quantités sont limitées; de plus, le choix varie selon le magasin et aucun bon d'achat différé ni article de substitution ne sont offerts. La mention « Prix cassés » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

la **Baie**

WWW.LABAIIE.COM

1697311A

MONDE



PHOTO T.J. KIRKPATRICK, ASSOCIATED PRESS

Le Congo, pays d'Afrique centrale grand comme toute l'Europe de l'Ouest, est en guerre depuis 13 ans, après avoir pâti 30 ans sous la dictature du maréchal Mobutu.

SÉRIE /// CONGO, LA TRAGÉDIE OUBLIÉE

Ce pays n'est pas pour les touristes

La guerre fait chaque année 500 000 morts directs et indirects en République démocratique du Congo. Une tragédie oubliée sur laquelle notre journaliste, Jooneed Khan, braque les projecteurs dans nos pages aujourd'hui, demain et dimanche.



JOONEED KHAN
ENVOYÉ SPÉCIAL
CONGO

Les passagers pour Kinshasa attendent depuis une vingtaine de minutes dans l'autocar sur l'aéroport de Roissy. Las, le conducteur a éteint le moteur et coupé le chauffage. Il pleut. On grelotte sous l'humide grisaille parisienne, les enfants surtout. Biko en profite pour appeler Kinshasa sur son portable. « On a du retard, oui. Mais venez à l'aéroport. On compte sur vous. On a 18 valises à transporter! » Il m'explique: « Je retourne après sept ans. Je sais que les

choses se dégradent. Ça va être un choc pour ma fille. Elle a 14 ans. Sa mère est américaine. Elle a grandi à Toronto. C'est son premier voyage au Congo. Elle va avoir un choc. » « Ah, le Congo! C'est terrible. Il a tout pour être riche, développé, puissant. Mais il tire le diable par la queue. Il est à la merci des autres, des profiteurs, des pilleurs et des marchands de guerre. Je ne sais pas comment ma fille va prendre ça! » Sur ce, des préposés d'Air France nous demandent de descendre et de regagner la salle d'attente. « L'avion n'est pas prêt pour l'embarquement », explique une dame. Grognements parmi les passagers, qui s'exécutent bon gré, mal gré. « Air France nous fait toujours ce coup-là », lance quelqu'un, moustache, longs favoris, cheveux coupés en brosse. « Vous n'avez aucun respect pour le Congo », fait-il à l'adresse de l'employée, qui dit: « Mais c'est la faute des préposés à l'entretien, des contractuels. »

Dans une passerelle
Ses collègues à l'autre bout nous bloquent l'entrée de la salle d'attente. On est plus de 200, cantonnés dans la longue passerelle de verre, froide et humide. « Un autre autocar viendra vous prendre », dit la dame. Rentrant d'une tournée européenne, des jeunes Congolais du groupe Werrason meublent l'attente avec un joli petit concert improvisé de voix et guitares. Le bus arrive enfin. Il démarre

en trombe, fonce, serpente, et nous dépose devant un Airbus stationné loin, très loin de l'aérogare. L'appareil se remplit vite. Les passagers qui ne sont pas congolais sont des coopérants européens, des diplomates de l'ONU, des techniciens chinois ou des négociants indiens. Pas un seul touriste. Voilà la clientèle qu'attire aujourd'hui la République démocratique du Congo (RDC), pays d'Afrique centrale grand comme toute l'Europe de l'Ouest, avec 60

« Ah, le Congo ! C'est terrible. Il a tout pour être riche, développé, puissant. Mais il tire le diable par la queue. Il est à la merci des autres, des profiteurs, des pilleurs et des marchands de guerre. »

millions d'habitants, des minerais fabuleux, un potentiel hydraulique et agricole capable d'électrifier et de nourrir l'Afrique entière, et une cuisine aussi riche que sa musique. Le grand tourisme n'est pas pour le Congo, pays en guerre depuis 13 ans, après avoir pâti 30 ans sous la dictature du maréchal Mobutu. À Dorval, j'ai feuilleté dans une librairie le dernier guide Lonely Planet sur l'Afrique. Une brique de 1200 pages...dont 10 seulement sur la RDC. « Une histoire tragique », commence le texte. Marliese, ma voisine du vol, est institutrice en Suisse alémanique. Elle va enseigner dans une école pri-

maire du Kasai. « Plus à l'est, j'irais pas », dit-elle carrément, « à cause de ces guerres terribles et compliquées qui n'en finissent jamais ».

Chaleur et tracasseries
Huit heures de vol et nous voilà plongeant dans la chaleur humide de l'aéroport de Ndjili. « Le climatiseur est brisé », s'excuse un policier en uniforme bleu aux étrangers qui enlèvent vestes et gilets en s'essuyant le front. Une agente en robe jaune exa-

res, se porte bien. « Vous n'avez pas suivi les conseils de votre médecin », dit une autre agente en robe jaune assise derrière une table en regardant mon carnet médical. « C'est écrit ici que votre vaccin contre la fièvre jaune est valide à partir du 19 janvier, c'est-à-dire pas avant six jours. Je dois vous infliger une petite amende... de 30 \$ », dit-elle. Rigobert, un Congolais de Montréal, s'est fait pincer lui aussi. « Les fonctionnaires connaissent bien les petits détails pour taxer le monde ordinaire. Ils font leur boulot, bien sûr. Et ils sont très mal payés. Le drame, c'est que les étrangers pillent le Congo à coup de milliards, et il n'y a personne pour les faire payer », dit-il. Le comptoir de l'Office national du tourisme est vide, baignant dans l'obscurité. Mais dehors, une jeunesse kinoise s'éclate dans la nuit torride. Ce carnaval survolté, c'est le cadeau des fans à leurs idoles de Werrason. La fuite des touristes, et la guerre à l'est, n'empêchent pas les Congolais de fêter entre eux.

SÉRIE /// CONGO, LA TRAGÉDIE OUBLIÉE

DEMAIN >
L'holocauste tranquille

DIMANCHE > Quand l'ONU se barricade

Première apparition de l'ex-président George W. Bush donnera une conférence au Canada

NICOLAS BÉRUBÉ

LOS ANGELES — La première conférence donnée par George W. Bush depuis son départ de la Maison-Blanche aura lieu au Canada, le mois prochain. M. Bush a été invité à Calgary, le 17 mars, pour un événement privé intitulé « Une conversation avec George W. Bush ». La rencontre aura lieu au Palais des congrès Telus. Les organisateurs disent attendre 1500 personnes environ. « C'est vraiment excitant d'avoir le président Bush en visite à Calgary, a fait savoir l'organisateur de l'événement », Andy McCreath. Selon le programme, M. Bush « fera part de ses réflexions au sujet des huit importantes années passées à la Maison-Blanche et « donnera son opinion sur les défis de la planète au XXI^e siècle ». Les organisateurs n'ont pas voulu dire si M. Bush sera payé pour la conférence. En mars 2006, Bill Clinton avait reçu 150 000 \$ pour un discours, à l'invitation des mêmes promoteurs de Calgary.

Des militants promettent d'accueillir l'ex-président
Les mesures de sécurité entourant la venue de M. Bush risquent d'être importantes. La nouvelle était à peine annoncée, hier, que des militants de l'Ouest canadien se promettaient d'aller à l'extérieur du Palais des congrès Telus pour « accueillir » l'ex-président. Des membres de l'entourage de George W. Bush ont dit que plusieurs invitations et événements privés étaient à l'agenda de Bush pour la prochaine année. La question est de savoir si M. Bush se rendra en Europe, où des militants pour les droits de la personne ont averti qu'ils entendaient demander un mandat d'arrêt contre lui pour les crimes commis par les troupes américaines durant la guerre en Irak. Dans les derniers jours de son administration, M. Bush a fait savoir qu'il prévoyait toucher des sommes « absurdes » pour faire des conférences. « Je ne sais pas combien mon père fait. Mais c'est plus de 50 000 \$, 75 000 \$ », avait déclaré Bush.

Obama va obtenir son plan de relance, malgré les réticences

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Le Congrès américain s'apprête à donner une importante victoire législative au président Barack Obama d'ici à ce week-end en adoptant un énorme plan de relance de 789 milliards de dollars, sur fond de grogne de la part des républicains. Avant même d'être investi le 20 janvier, M. Obama s'était impliqué personnellement dans les discussions au Congrès sur un plan de relance pour sauver ou créer entre trois et quatre millions d'emplois. Hier, devant la réticence continue des républicains envers le plan de relance, M. Obama a de nouveau appelé l'opposition à soutenir le texte. « Il est temps pour le Congrès d'agir, et j'espère que (les parlementaires) agiront de façon non partisane », a dit le président à Peoria, dans son État de l'Illinois. Reste que la politique d'ouverture voulue par le président a subi une déconvenue hier avec l'annonce du sénateur de l'opposition Judd Gregg qu'il renonçait à sa nomination comme secrétaire au Commerce. « Cela a été une sorte de surprise », a commenté M. Obama en ajoutant que M. Gregg avait semblé « intéressé et enthousiaste » quant au poste qui lui était proposé. « Mais au bout du compte, a toutefois ajouté le président américain, je pense que nous devons continuer à travailler pour arriver, sur les questions clés, au consensus bipartisan que les Américains attendent de nous ». La Chambre des représentants devrait se prononcer cet après-midi sur le texte final du « plan de relance et de réinvestissement américain de 2009 ». La présidente de la Chambre, Nancy Pelosi a estimé que le vote était un « aboutissement majeur pour nous tous » et pour le président Obama. Au Sénat, le vote final devrait avoir lieu ce soir, a indiqué hier soir le chef de la majorité démocrate Harry Reid qui a prévu une « journée entière de débats » devant la chambre haute. Hier en fin d'après-midi, les républicains se plaignaient toujours de ne pas avoir eu accès au texte final. Après de longues heures de tractations, le Sénat et la Chambre des représentants, dominés par les démocrates, ont annoncé mercredi qu'ils s'étaient mis d'accord sur un texte de synthèse. L'objectif des démocrates d'envoyer le projet de loi sur le bureau de M. Obama avant les vacances

parlementaires de février sera donc atteint. Au Sénat, les voix de trois sénateurs républicains modérés, Susan Collins, Arlen Specter et Olympia Snowe, sont acquises aux démocrates. Elles sont indispensables pour leur permettre d'atteindre le seuil des 60 voix nécessaires à l'adoption de la loi. Mais, à part les trois sénateurs modérés qui ont choisi une approche centrée, la très grande majorité des républicains du Congrès reste opposée au plan de relance.

Directeur de la CIA
Par ailleurs, la nomination de Leon Panetta, ancien secrétaire général de la Maison-Blanche sous Bill Clinton, comme nouveau directeur de la CIA a été confirmée hier soir par le Sénat. La commission sénatoriale du renseignement avait approuvé mercredi le choix du président américain Barack Obama, ouvrant la voie à la confirmation par le Sénat. Lors de son audition, « il a promis à la commission sénatoriale du renseignement qu'il n'autoriserait pas les techniques d'interrogation coercitives, les prisons secrètes, ou le transfert de terroristes présumés dans des pays pratiquant la torture », avait déclaré mercredi la sénatrice Dianne Feinstein, présidente de la commission.

LE TOUR DU GLOBE

GAZA
Trêve de 18 mois

L'Égypte va annoncer dans les 48 heures un accord de trêve de 18 mois entre le Hamas et Israël dans la bande de Gaza, a affirmé hier le numéro deux du bureau politique du mouvement islamiste palestinien, Moussa Abou Marzouk. L'accord prévoit «l'ouverture des six points de passage entre Gaza et Israël et l'arrêt de toute activité militaire et agression», a-t-il précisé. AFP



PHOTO REUTERS
Le pape Benoît XVI

VATICAN
Négationnisme
«intolérable»

Le pape Benoît XVI a qualifié l'Holocauste de «crime contre Dieu», déclarant que le négationnisme était «intolérable» et «inacceptable», en allusion aux propos tenus par l'évêque britannique Richard Williamson. Le Vatican a par ailleurs annoncé que le souverain pontife ferait sa première visite en Israël au mois de mai. AP

AFGHANISTAN
Armes disparues

Des dizaines de milliers d'armes américaines, y compris des fusils d'assaut et des lance-grenades, pourraient se retrouver aux mains des talibans. Le Pentagone n'est pas parvenu à inventorier quelque 87 000 armes fournies par les États-Unis aux forces gouvernementales afghanes, soit un tiers des 242 000 armes livrées entre décembre 2004 et juin 2008. AFP

MEXIQUE
Arrestations à
Cancún

Le chef d'un groupe criminel mexicain et celui de la police locale ont été arrêtés avec six autres hommes, dans l'enquête sur le meurtre d'un général retraité et de deux autres victimes près de la célèbre station balnéaire de Cancún. Ce général venait d'être chargé d'une mission de sécurité et les soupçons se dirigeaient évidemment vers le «crime organisé», en l'occurrence les cartels de la drogue. AFP



PHOTO NASSER NURI. ARCHIVES REUTERS
L'autoproclamé « fils de pub » Jacques Séguéla raconte dans un livre intitulé *Autobiographie non autorisée* et dans le menu détail la rencontre survenue chez lui entre l'ancienne top-modèle d'origine italienne Carla Bruni et le président français Nicolas Sarkozy.

Quand Nicolas rencontre Carla

Le publicitaire Jacques Séguéla raconte le coup de foudre entre les deux tourtereaux

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS — À Paris, l'indiscrétion ne constitue pas une faute de goût. On savait depuis novembre 2007 que Nicolas Sarkozy et Carla Bruni s'étaient rencontrés lors d'un dîner intime organisé chez Jacques Séguéla. L'autoproclamé « fils de pub », âgé de 75 ans mais toujours fringant et éternellement bronzé, raconte dans un livre intitulé *Autobiographie non autorisée* et dans le menu détail la rencontre entre l'ancienne top-modèle d'origine italienne et le président français. Une rencontre qui tourne instantanément au coup de foudre: «Ils étaient seuls au monde», raconte avec lyrisme Jacques Séguéla, on jouait Marivaux, où humour se fait amour. L'un et l'autre paraissaient emportés par une attraction qui les dépasse. Je compris ce qui m'avait fait provoquer cette rencontre. Ils étaient programmés l'un pour l'autre.» Grâce au publicitaire, devenu célèbre en mai 1981 pour avoir inventé le slogan de la campagne

de François Mitterrand, « La force tranquille », on apprend que le président a chuchoté à l'oreille de Carla, en fin de soirée: « Carla, es-tu cap à cet instant, devant tout le monde, de m'embrasser sur la bouche? » La scène se passe le 13 novembre, dans une résidence cossue de Marnes-la-Coquette, banlieue ultra-chic de l'Ouest

« Tu verras, nous ferons
mieux que Marilyn et
Kennedy. »

parisien, qui a voté à 79 % pour Sarkozy en mai 2007. Nicolas Sarkozy est officiellement divorcé de Cécilia depuis le 16 octobre. Quelques jours plus tard, il a demandé à son « ami » Séguéla de lui organiser « un dîner de copains chez toi avec ta bande ». Il y a huit convives autour de la table. Le couple Séguéla. Guillaume Cochi, décorateur de

haut vol qui a réaménagé l'hôtel particulier de Carla. Le philosophe et ancien ministre Luc Ferry avec sa femme. Luc Ferry ne cache pas qu'il a eu une brève liaison avec la chanteuse, « entre Laurent Fabius et Mick Jagger ». Pas rancunière, sa femme Marie-Caroline a accepté d'être la marraine d'Aurélien, le fils que Carla a eu avec le jeune philosophe (lui aussi) Raphaël Enthoven. On est en pays de connaissance. Toujours selon Jacques Séguéla, il se dessina aussitôt « un jeu inattendu de séduction entre deux fauves, chacun, tour à tour, marquant son territoire en titillant l'autre ».

Récit de Séguéla: « Le 1^{er} juin prochain, dit Nicolas, tu vas chanter au Casino de Paris. Ce soir-là, je serai au premier rang et nous annonçons nos fiançailles. Tu verras, nous ferons mieux que Marilyn et Kennedy. – Des fiançailles! Je ne vivrai désormais avec un homme que s'il me fait un enfant.

– Question enfant, j'en ai élevé cinq. » Arrivé sans cravate, le président a commencé sur le mode du vouvoiement, puis est passé rapidement au « tu », comme à son habitude. Il explique à Carla Bruni qu'il n'est « pas un cadeau », car les paparazzis harcèlent toutes les femmes qu'il approche. Elle: « En matière de *peopolisation*, tu es un amateur, répliquet-elle. J'ai eu huit années de clandestinité avec Mick Jagger. Jamais un photographe ne nous a surpris. » Lui: « Comment as-tu pu rester huit ans avec un homme qui a des mollets aussi ridicules? » Les convives s'esclaffent. À la fin du repas, selon les auteurs du récent livre *Carla et Nicolas*, Valérie Benaïm et Yves Azéroual, Carla Bruni demanda en toute candeur à son compagnon de table: « As-tu une voiture? » L'idylle devait être officialisée à Euro Disney le 15 décembre suivant devant une nuée de photographes.

SI LE PRIX VOUS SEMBLE INCROYABLE,
PARLEZ-EN À VOTRE CONCESSIONNAIRE LEXUS.

RX 400h 2008

IS 250 2009 RWD
(AUSSI OFFERTE
À TRACTION INTÉGRALE)

ES 350 2009

RX_h	LOCATION DE 48 MOIS 588\$* PAR MOIS	TAUX ANNUEL DE 3,5%* ACOMPTÉ DE 8 578\$* DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 0\$*
BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE 53 650\$*		
TAUX ANNUEL DE 3,5%** FINANCEMENT JUSQU'À 60 MOIS		
LEXUS RX 400h 2008 COTE DE CONSOMMATION D'ESSENCE Ville : 7,8 L/100 km* Route : 8,4 L/100 km* LEXUS HYBRID DRIVE		

IS	LOCATION DE 36 MOIS 328\$* PAR MOIS	TAUX ANNUEL DE 3,9%* ACOMPTÉ DE 5 144\$* DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 0\$*
BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE 32 350\$*		
TAUX ANNUEL DE 3,9%** FINANCEMENT JUSQU'À 48 MOIS		

ES	LOCATION DE 48 MOIS 378\$* PAR MOIS	TAUX ANNUEL DE 2,9%* ACOMPTÉ DE 6 998\$* DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 0\$*
BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE 39 950\$*		
TAUX ANNUEL DE 2,9%** FINANCEMENT JUSQU'À 48 MOIS		

3 000\$*
DE REMISE INCITATIVE

À TITRE INDICATIF UNIQUEMENT :
LE TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL DE
FINANCEMENT À L'ACHAT EST DE
7,47%^s

3 000\$* DE REMISE INCITATIVE À L'ACHAT DE LA ES AU COMPTANT

CONCESSIONNAIRES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

GABRIEL LEXUS
gabriel.lexus.ca
SAINT-LAURENT 514 747-7777

PRESTIGE LEXUS
prestige.lexus.ca
BROSSARD 450 923-7777

SPINELLI LEXUS POINTE-CLAIRE
spinellilexus.com
POINTE-CLAIRE 514 694-0771 • 1 877 694-0771

LEXUS LAVAL
lexuslaval.ca
LAVAL 450 686-2710 • 1 800 625-3987

SPINELLI LEXUS LACHINE
spinellilexus.com
LACHINE 514 634-7171 • 1 800 352-6111

1717290A

1717234

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration **LA PRESSE**
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Ça prend un village



nathalie.collard@lapresse.ca

NATHALIE COLLARD

Les dernières données relatives aux coûts du décrochage scolaire sont éloquentes. Une étude du Conseil canadien sur l'apprentissage dévoilée la semaine dernière montre en effet que ce phénomène a des répercussions très larges qui touchent l'ensemble de la société. Les décrocheurs coûtent environ 37 milliards de dollars par année aux gouvernements. Non seulement ont-ils de la difficulté à se trouver un emploi satisfaisant et bien rémunéré mais en outre, ils ont de plus grandes chances de vivre dans la pauvreté (et

Il faut une mobilisation de la communauté pour aider les jeunes à réussir à l'école.

donc de bénéficier de l'aide sociale) et d'éprouver des ennuis de santé. Ces chiffres font écho à ceux de l'économiste Pierre Fortin, qui évalue à environ 500 000\$ la facture pour chaque personne qui ne termine pas ses études secondaires. L'an dernier, autour de 30 % des jeunes quittaient l'école secondaire avant d'avoir obtenu un diplôme. C'est énorme. On connaît les origines, nombreuses et diverses, du décrochage. Dans bien des cas, elles sont liées aux difficultés d'apprentissage. Pour certains, l'école est un combat, une véritable souffrance. Décrocher, du point de vue de ces jeunes, n'est pas un drame, mais une délivrance. Pour d'autres, les raisons du décrochage sont liées au milieu dans

lequel ils ont grandi: la pauvreté, la faible scolarité des parents, l'absence de buts et de motivation, la recherche rapide de l'indépendance financière. Ces jeunes ne voient tout simplement pas l'utilité d'aller à l'école longtemps.

Au fil des recherches sur le terrain, on a donc compris que le problème du décrochage scolaire dépassait largement les murs de l'école. On y revient toujours: il faut un village pour élever un enfant. L'école seule n'y arrivera pas.

Au Québec, où le taux de décrochage des garçons est encore plus élevé, nous connaissons de beaux taux de réussite chez les raccrocheurs, qui obtiennent leur diplôme d'études secondaires entre l'âge de 20 et 30 ans. Le défi: faire en sorte que les étudiants ne perdent pas de précieuses années avant de décrocher le fameux diplôme.

La plupart des spécialistes du décrochage s'entendent pour dire qu'il faut une mobilisation de la communauté pour aider les jeunes à réussir. L'école mais aussi les parents, la municipalité, l'entreprise. Un exemple: au Saguenay-Lac-Saint-Jean, où on a fait de la lutte au décrochage une priorité, des entreprises se sont engagées à limiter le nombre d'heures de travail des jeunes afin de les encourager à réussir à l'école. C'est le genre de programme qui donne des résultats. Il y en a d'autres.

On attend beaucoup du plan de lutte contre le décrochage du comité Ménard (dirigé par le président de BMO Groupe financier, Jacques Ménard), qui doit être dévoilé sous peu. Il devrait s'inspirer de ce type d'approche. On revient encore à l'idée du village.

À l'époque de nos arrière-grands-parents, lorsque l'église du patelin brûlait, on organisait une corvée pour la reconstruire ou la repeindre. Les villageois étaient prêts à mettre l'épaule à la roue pour sauvegarder ce bien collectif. L'éducation aussi est un bien collectif. On a tendance à l'oublier.

Capitulation sur les Plaines



apratte@lapresse.ca

ANDRÉ PRATTE

Tout est en place pour une capitulation des autorités fédérales au sujet de la commémoration de la bataille des plaines d'Abraham. Assiégée, la Commission des champs de bataille nationaux ne dit plus mot. Les politiciens fédéralistes la lâchent les uns après les autres.

Le ministre Jean-Pierre Blackburn souhaite que la Commission organise un «événement rassembleur». M. Blackburn devrait expliquer quel genre de projet pourrait, selon lui, obtenir l'aval de gens pour qui «un tel événement constitue une humiliation de plus pour la nation entière dans le but d'en faire un objet de propagande de l'unité canadienne» (dixit la pétition des opposants).

La couardise des fédéralistes laissera, encore une fois, le champ libre à l'interprétation dominante de notre histoire. Cette vision selon laquelle le paradis de la Nouvelle-France fut transformé en enfer par la conquête, enfer dont nous ne serons libérés que le jour de l'indépendance.

Il ne s'agit pas d'endosser toutes les activités mises au programme par la Commission. Il ne s'agit pas non plus de «fêter» la défaite des troupes de Montcalm. Toutefois, il est tout à fait approprié de marquer cet événement crucial dans notre parcours. Un moment déterminant pour ce que nous sommes devenus: nos coutumes, notre culture, notre système politique, notre architecture... Un moment destructeur, certes, mais aussi fondateur.

Il convient aussi de célébrer ce qui est advenu après 1759: la cohabitation souvent difficile entre les deux peuples, bien sûr; la résistance des Canadiens-français, certainement; mais aussi les nombreux moments d'ouverture, de collaboration, de complicité entre francophones et anglophones.

Libre aux souverainistes de proposer leur propre version des choses. Mais pourquoi devrait-on leur laisser le pouvoir de décider pour tous les Québécois ce qui peut et ce qui ne peut pas être commémoré? D'autant plus que leur façon de présenter l'histoire est caricaturale.

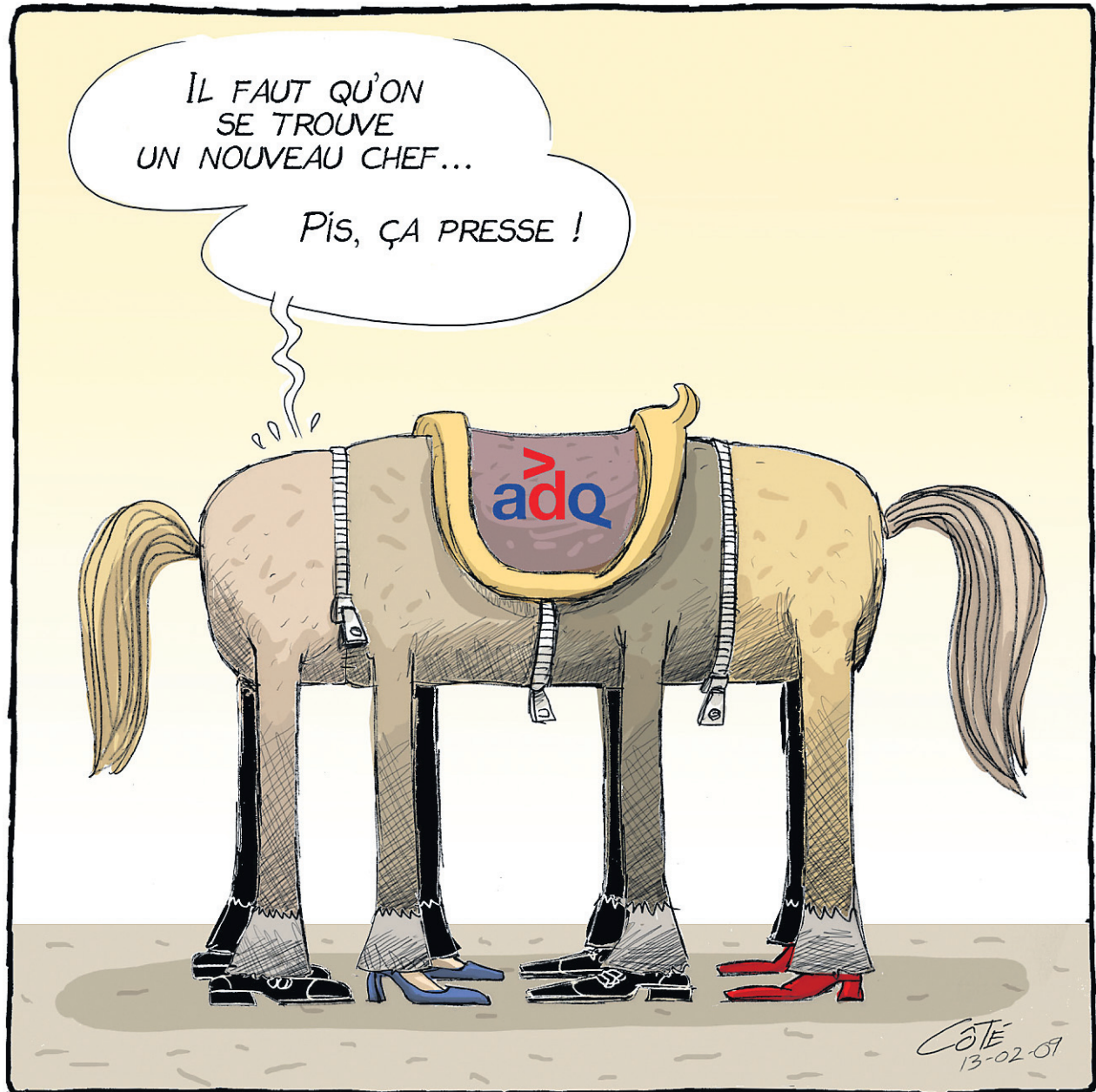
Un exemple parmi tant d'autres: dans *Le Devoir*, Yves Beauchemin souligne que Louis-Joseph Papineau avait refusé de participer à l'inauguration d'un monument

honorant les victimes anglaises et françaises de l'affrontement de 1759. Les raisons invoquées par Papineau devraient inspirer les Québécois d'aujourd'hui, selon l'écrivain. Voilà qui est intéressant. À la même époque, Papineau prônait l'annexion du Québec aux États-Unis. Avait-il raison en cela

aussi? Si les Québécois l'avaient suivi plutôt que La Fontaine, l'œuvre marquante de M. Beauchemin aurait eu pour titre *The Alley Cat...*

Les Hurons de Wendake ont fait savoir qu'ils participeront à la commémoration de la bataille de 1759. «On va être beaux, on va être grands, on va être nobles», a dit le chef Konrad Sioui. Il y a deux siècles, les Hurons combattaient aux côtés des Français et se retrouvèrent donc, comme les Canadiens, du côté perdant.

La nation huronne a participé aussi au 400^e anniversaire de la fondation de Québec, même si les Français du XVII^e siècle avaient comme politique explicite l'assimilation des «sauvages». Comme quoi certains peuples se sont mieux réconciliés que d'autres avec leur histoire.



apcote@lesoleil.com

DROITS RÉSERVÉS

FORUM@LAPRESSE.CA

Abolir les subventions aux écoles privées?

La chronique de Michèle Ouimet, «Abolissons les subventions à l'école privée», a suscité de nombreuses réactions. En voici quelques-unes.

Nivellement par le bas

Je suis en profond désaccord avec l'idée d'abolir les subventions aux écoles privées ou les programmes spécialisés dans les écoles publiques. Pourquoi devrait-on obliger nos jeunes à être tous dans des classes dites normales où les plus brillants et les plus motivés ne peuvent tirer profit de leur talent? Quel est l'intérêt de mettre ces élèves dans une classe où un ou deux élèves accapareront 25-30 % du temps du professeur par leur retard ou tout simplement par leur mauvaise conduite? C'est avec ce beau travail de nivellement par le bas qu'on en est venu à produire des illettrés diplômés. Pour une grande majorité de parents, c'est un sacrifice d'envoyer ses enfants à l'école privée. C'est loin d'être un club sélect, c'est simplement des familles pour qui l'instruction est une valeur plus importante qu'une télé plasma et l'ensemble de cinéma-maison.

Patrick Moreau, Saint-Jérôme

Trop subventionnée

L'école privée n'a de privé que le nom. Elle est à ce point subventionnée qu'elle permet à un grand nombre de parents d'y inscrire leurs enfants à des coûts plutôt abordables. Cette école privée peut s'offrir une qualité de cours et de services que les parents des élèves qui la fréquentent jugent, peut-être à tort, de beaucoup supérieure à ce qui peut être offert à l'école publique. Pourtant, celle-ci offre aux élèves une grande diversité d'options et rien ne prouve vraiment que l'enseignement transmis est de moindre qualité. L'ensemble des contribuables n'a pas à payer pour le luxe d'une école privée qui ne l'est absolument pas.

Benoît Descôteaux, Montréal

Mieux encadrés

Au privé, j'ai un mot à dire sur les professeurs, on m'écoute diligemment quand j'ai quelque chose à demander sur les structures. Je n'ai pas à combattre en coulisse le syndicat des enseignants, qui défend d'abord et avant tout les intérêts économiques de ses membres. Au privé, on exige de mes enfants des standards supérieurs, un certain



PHOTO ARMAND TROTTIER. ARCHIVES LA PRESSE

Pour beaucoup de parents, l'école privée subventionnée par l'État a certainement sa place.

dépassement de soi. On les encadre fermement, on s'occupe d'eux personnellement. On ne peut pas espérer en faire autant dans un système public où des profs courageux mais débordés n'arrivent pas à effectuer leur travail d'enseignant, parce qu'ils sont trop accaparés par des rôles qui ne sont pas les leurs. Ceux de policier, de psychoéducateur, de psychologue ou de criminologue à l'intérieur d'un bazar où on a fait le choix de regrouper ensemble tous les jeunes, normaux ou problématiques.

Serge Choquette, Magog

Sacrifices financiers

Je suis en cinquième secondaire et cela fait maintenant huit ans que je fréquente des établissements d'enseignement privé. Cela ne fait ni de moi ni de ma famille des personnes riches. Envoyer un enfant dans une école privée est un choix difficile, d'autant plus qu'il peut entraîner des sacrifices financiers pour cette famille. S'il nous était demandé de payer la totalité des frais de scolarité, alors je n'aurais jamais eu le privilège de fréquenter ces écoles et rencontrer tant de gens intéressants. Il serait d'ailleurs injuste d'exiger de nous de payer ce montant au complet. Soixante pour cent des subventions représentent le montant que paie le gouvernement pour tous les étudiants du Québec. Si nous choisissons de payer plus, soit l'autre 40 %, c'est qu'en

ce moment, il s'agit d'une des meilleures options en éducation. Mes parents paient des impôts et des taxes scolaires comme tous les citoyens québécois, alors pourquoi n'auraient-ils pas droit à ce 60 %?

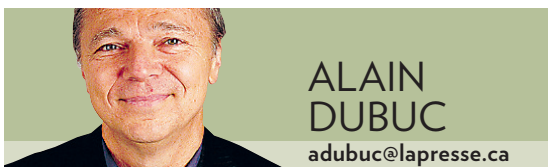
Loïc Sanscartier, étudiant
Collège Durocher, Saint-Lambert

Une richesse collective

Pourquoi cherchons-nous toujours à éliminer ce qui fonctionne, ce qui ne coûte pas cher et surtout ce qui donne des résultats exceptionnels et qui contribue à l'accroissement de la richesse collective? Un premier argument massue: les écoles privées coûtent 40 % moins cher à l'État. L'investissement en temps et en argent des parents ajoute à cette économie qui peut facilement atteindre 50 %. Près de 70 % des parents qui envoient leurs enfants au privé font un sacrifice financier pour les envoyer dans ces écoles. La position de l'élitisme prêché par les opposants au privé est quelque chose de très montréalais, qui dispose de la population nécessaire pour se payer des Selwyn House et des Régina Assumpta. Mais c'est loin d'être le cas ailleurs au Québec. J'en ai aussi contre les lourdeurs administratives d'un réseau public pathétiquement désuet et rétrograde.

Pierre Harvey, Sherbrooke

La sacoche percée de M^{me} Jérôme-Forget



COLLABORATION SPÉCIALE

La ministre des Finances du Québec, Monique Jérôme-Forget, a finalement admis mercredi que les finances publiques vireraient au rouge en 2009-2010. Il était temps. Le maintien de l'objectif du déficit zéro n'était ni crédible ni souhaitable. S'entêter à vouloir maintenir l'équilibre budgétaire en pleine récession serait désastreux pour l'économie. Personne ne reprochera au gouvernement Charest de créer un déficit dans les circonstances. Mais on lui reproche de ne pas l'avoir dit avant. Et surtout, de ne pas l'avoir dit en campagne électorale. À mon avis, le problème n'est pas là.

Lors du dépôt de son énoncé économique, la ministre a maintenu son objectif d'équilibre budgétaire. Un non-sens.

À l'automne, les données dont le gouvernement du Québec disposait lui permettaient de croire qu'il pourrait éviter le déficit. On oublie à quel point les choses ont évolué rapidement au cours de l'automne. On ne peut pas reprocher, après coup, à des politiciens de n'avoir pas su ce que personne ne savait. Le vrai problème, c'est le 14 janvier. Quand la ministre, lors du dépôt de son énoncé économique, a persisté à maintenir l'objectif de l'équilibre budgétaire. Pour voir ce qui, rétrospectivement, était crédible, je vous propose cette chronologie éconómico-politique. En septembre, campagne électorale fédérale. La situation économique inquiète. Stephen Harper parle de turbulences. Stéphane Dion évoque la récession, mais comme une possibilité lointaine qu'un bon gouvernement pourra empêcher. Libéraux et conservateurs écartent l'idée d'un déficit. La Banque du Canada prévoit, le 24 octobre, une croissance « anémique » de 0,6% pour 2009. Début novembre. **Monique Jérôme-Forget** publie *Le point sur la situation économique et financière*, le coup d'envoi de la campagne provinciale. Elle se base sur la moyenne des prévisions du secteur privé, qui prévoient une croissance de 0,6 % pour le Québec en 2009. Une croissance qui permet d'éviter le déficit zéro, en comptant sur des réserves.



Quand les libéraux le disent en campagne électorale, ils donnent l'heure juste. Le 11 novembre, en campagne, la chef péquiste évoque la possibilité d'un déficit: « Il n'y aura pas de déficit sous un gouvernement Marois. Il pourrait y avoir à cause d'une mauvaise conjoncture économique, oui, un déficit temporaire. » Pauline Marois ne prévoyait pas de déficit. Mais, prudente, elle n'écarterait pas la possibilité. Le 27 novembre, énoncé économique de Jim Flaherty de triste mémoire. Sur la foi des prévisions du secteur privé, il s'attend à une croissance, faible, de 0,3 % en 2009, ce qui n'excluait pas une récession technique. Mais il prévoit maintenir le déficit zéro, de justesse. Notons qu'il commençait à y avoir des prévisions plus sombres, comme celles de l'OCDE, qui prédisait un recul de 0,5% pour le Canada. Le 6 décembre, les « Boules de cristal de *La Presse* » deux jours avant les élections québécoises, plus pessimistes, préoyaient maintenant une croissance zéro pour le Québec. Cela amène une première remarque. L'économie s'est dégradée pendant la campagne provinciale. Assez pour que les libéraux aient dû corriger le tir, et notamment admettre, par souci de prudence et de transparence, qu'on ne pouvait plus écarter l'idée d'un déficit. En décembre, la situation économique s'est empirée, les prévisions ont été revues à la baisse, quoiqu'elles disent toutes que le Québec s'en tirera mieux. Le 14 janvier, dans l'énoncé qui annonçait les mesures de relance promises lors des élections, les prévisions du privé étaient donc plus moroses. On parlait maintenant d'un recul de 0,5% pour le Québec en 2009. Même avec une économie qui recule de 0,5 %, jamais M^{me} Jérôme-Forget n'a utilisé le mot récession pour le Québec. Et malgré la récession prévue, sans garantir un déficit zéro pour 2002-2010, elle a maintenu son objectif d'équilibre budgétaire. Un véritable non-sens, un objectif ni réaliste, ni approprié. Et c'est là qu'il y a eu un manquement.

Montréal, ville du créateur

Toutes les études le démontrent, les villes qui performant le mieux, sont celles qui sont favorables aux créateurs

GILBERT ROZON



L'auteur est fondateur, président du conseil et chef de la direction du Groupe Juste pour Rire. Ce texte est extrait d'une allocution prononcée hier devant le Conseil des relations internationales de Montréal.

Qu'est-ce qu'un *branding*? Ce n'est pas un logo. Ce n'est pas un slogan. Le *branding*, c'est ce que nous sommes et, c'est cruel, c'est ce qu'on perçoit de nous. On ne peut pas tricher. Un *branding* doit être authentique. C'est un lien de confiance. Quand vous pensez à Mercedes, vous pensez: ingénierie exceptionnelle. Paris, c'est la culture. Volvo, la sécurité. Le Cirque du Soleil, la qualité. Mais quand on met tout son « focus » sur un mot, on doit livrer et savoir renoncer. Alors, quel est pour l'instant le *branding* de Montréal? C'est celui de Montréal, métropole culturelle. Est-ce que Montréal est une métropole culturelle? Est-ce que c'est la première chose qui nous vient à l'esprit quand on pense à Montréal? Est-ce que les touristes pensent que nous sommes une métropole culturelle? À l'échelle du Québec, sûrement. Quoique... Du Canada? Peut-être. Du monde? Non! Quand on pense à une métropole culturelle, les noms de Paris, Londres, New York et maintenant, Las Vegas, nous viennent à l'esprit spontanément. Je ne parle pas ici d'autoproclamation, mais de premières impressions spontanées venant d'un touriste. Si nous voulons devenir une métropole culturelle mondiale, et j'en serais ravi, il faudra investir des centaines de millions de dollars comme Vegas, pour en faire une destination culturelle 12 mois par année. Il nous faudrait des spectacles, de calibre mondial, en anglais ou non verbaux..., et ce, à l'année. Est-ce réaliste? J'aimerais bien, mais je ne le crois pas. (...) Jose vous faire une proposition. Quand je voyage à l'étranger – et je voyage beaucoup –, je constate que dire qu'on vient de Montréal est devenu, en moins de 25 ans, une carte de visite, une lettre de créance dans le domaine du spectacle vivant. Nous avons une réputation qui nous précède. Si nous ne sommes pas une métropole culturelle, est-ce nous pouvons devenir une métropole de création? Hollywood, par exemple, est une référence mondiale dans le cinéma. Montréal a le début d'une réputation mondiale dans le domaine du spectacle vivant. Nous avons les artistes. Nous avons une industrie (une majeure en cirque, en humour, en télévision). Nous avons les infrastructures (théâtres – télévision – écoles). Ce que je propose, c'est Montréal, ville du créateur. Pourquoi, ville du créateur? Parce que c'est ce que nous sommes, nous n'avons qu'à l'amplifier. Parce que toutes les études le démontrent, les villes qui performant le mieux, sont celles qui sont favorables aux créateurs. Parce que ces villes de créateurs sont aussi les mieux équipées pour tirer parti de cette ère de communication. La création, l'innovation, la recherche, l'information et la technologie sont les matières premières des créateurs. La création mondiale en début 2000, c'était plus



PHOTO ANDRÉ PICHETTE. ARCHIVES LA PRESSE

Nous avons une réputation qui nous précède. Montréal a le début d'une réputation mondiale dans le domaine du spectacle vivant, et le Cirque du Soleil n'y est pas étranger.

de 2 240 milliards de dollars US à l'échelle de la planète. De l'édition au design, en passant par la télé, le cinéma, les logiciels, films, les jeux vidéos et les spectacles. Un créateur aujourd'hui, c'est un poète, un metteur en scène, un artiste, un acteur. C'est aussi un scientifique, un architecte, un ingénieur concepteur de logiciels ou un patenteur.

Un créateur aujourd'hui, c'est un poète, un metteur en scène, un artiste, un acteur, un scientifique, un architecte, un ingénieur concepteur de logiciels ou un patenteur.

Et toutes ces formes de création se nourrissent entre elles. (...)

Les conditions

Si par hypothèse, on accepte comme cri de ralliement, « Montréal, ville du créateur », il faudra réunir certaines conditions. En autres, il faudra: 1. Que le produit, le contenu, les artistes, les créateurs, soient toujours au centre de nos décisions.

2. Mettre en évidence, dans toutes nos actions, notre *branding*. Nous vivons dans une société où l'esthétique, le beau, la fantaisie sont de plus en plus appréciés. Notre *branding* de création doit transpirer en toutes choses: urbanisme, architecture, design, mobilier urbain, signalisation, transport. 3. Diffuser mondialement notre message, en relations publiques, en publicité, mais aussi par le biais de nos créateurs ambassadeurs. 4. S'ouvrir davantage sur le monde. Les créateurs sont des individualistes qui recherchent une qualité de vie, un plaisir de vivre, une ville festive. Ils recherchent une vie urbaine vibrante, une expérience mémorable. Ils sont en quelque sorte des touristes dans leur propre ville. On peut leur offrir cela! Ils recherchent aussi une diversité et une ouverture d'esprit. Nos lois québécoises sur l'immigration, que je ne remets pas en question, qui imposent aux immigrants de n'apprendre que le français, encouragent surtout l'immigration de souche francophone. Il faudra trouver un aménagement pour attirer des immigrants qui en plus de leur langue maternelle, apprendront le français ET l'anglais. Ils seront trilingues, ce n'est pas facile, c'est un plus gros défi, mais il faut le transformer en avantage. (...)

FORUM@LAPRESSE.CA

La justice à l'américaine

Un enfant atteint au visage par une rondelle de hockey, c'est un accident assez commun et certainement pas un crime. Être condamné à payer plusieurs milliers de dollars en compensation pour un accident, c'est de la justice à l'américaine et la promotion directe d'une culture de poursuites où être une victime est un rôle enviable. J'encourage la famille poursuivie à la désobéissance civile. Ne payez pas ces 44 000\$. Vous jetteront-ils alors en prison?

Benoit-Antoine Bacon, Sherbrooke

Des maniaques du litige

Eh bien! c'est arrivé, nous sommes devenus comme nos voisins du Sud: des maniaques du litige. Chaque fois que quelqu'un se blesse, il faut tout de suite trouver un coupable (autre que soi, bien sûr!) et courir devant les tribunaux pour punir les soi-disant fautifs. Ce qui autrefois aurait été considéré un simple et malheureux accident, devient un cauchemar pour tous les gens concernés, sans compter l'ajout d'une cause à nos tribunaux déjà embourbés. Ne

peut-on simplement et humblement admettre qu'on a fait une erreur, qu'on a manqué de jugement et que le prix de la leçon a été nos blessures? Où est allé le gros bon sens? Encore une fois, la déresponsabilisation prend le dessus.

Susie Sicotte, Lorraine

Les urgences le dimanche

Je vous écris en réaction à votre article voulant que l'urgence de l'hôpital Montreal Children soient achalandées par des parents inquiets et sans ressource, et qu'il y ait un délai d'attente de neuf heures. J'y étais justement dimanche dernier et j'ai vécu cette situation, qui doit être corrigée. Parce qu'on soupçonnait une pneumonie chez mon fils de 13 ans, une radiographie devenait nécessaire. Le département Herzel de l'Hôpital juif m'a conseillé de me rendre aux urgences. Le dimanche, c'est hélas la seule ressource, avec l'hôpital Sainte-Justine. Alors que suggère le ministre de la Santé pour remédier à cette lacune du dimanche? Puisqu'il n'y a pas d'autres ressources, on n'a actuellement pas le choix. Il faut trouver une solution pour les urgences du dimanche.

France Brochu

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

ACTUALITÉS

Google Latitude Des organismes s'inquiètent du respect de la vie privée

Suivre ses amis (ou ennemis) à la trace

TRISTAN PÉLOQUIN

Google Latitude, un nouveau service de Google permettant de suivre en temps réel la position géographique d'amis grâce à leur téléphone portable, suscite la crainte d'organismes de protection de la vie privée.

Lancée la semaine dernière par le géant de la recherche sur l'internet, l'application gratuite se sert des fonctions GPS de certains appareils cellulaires, ou encore des données émises par ceux-ci lorsqu'ils se branchent sur les antennes de transmission, pour afficher sur une carte informatisée la position géographique «approximative» des utilisateurs. Latitude est «une façon distrayante de rester en contact avec leurs proches», écrit l'entreprise de Mountain View sur son blogue. «Désormais, vous saurez si votre épouse est coincée dans les embouteillages, si un de vos

« Tel qu'il est actuellement, Latitude pourrait être un cadeau pour les harceleurs, les employeurs inquisiteurs, les partenaires jaloux ou les amis obsessifs. »

copains est en ville pour le week-end, ou vous rassurer en découvrant que l'avion d'un proche est bien arrivé à destination. »

«C'est d'abord et avant tout un gadget à mes yeux, affirme Étienne Chenard, un informaticien de la région montréalaise qui a installé le service sur son portable. Mais je peux y voir une utilité pour, par exemple, tenir mes clients au courant de ma position lorsqu'ils attendent que je leur livre quelque chose.»

Reconnaissant d'emblée «le caractère sensible de la localisation en ligne», Google assure que Latitude a été conçu de façon à respecter scrupuleusement la vie privée. Tout le service est entièrement optionnel. «Vous pouvez non seulement contrôler qui peut voir votre localisation mais aussi afficher une position géographique fictive», précise l'entreprise. Un utilisateur a en tout temps le loisir de dissimuler sa position géographique.

« Danger inutile pour la sécurité »

Aux États-Unis, les garanties offertes par Google n'ont pas empêché le groupe Privacy International de qualifier Latitude de «danger inutile pour la sécurité» de ses utilisateurs. «Beaucoup verront Latitude comme un produit *cool*, mais la réalité, c'est que Google a échoué une fois de plus à livrer un produit assurant une forte protection de la vie privée et de la sécurité. Tel qu'il est actuellement, Latitude pourrait être un cadeau pour les harceleurs, les employeurs inquisiteurs, les partenaires jaloux ou les amis obsessifs. Les dangers à l'égard de la vie privée n'ont pour limite que l'imagination des gens qui voudraient abuser de cette technologie », affirme l'organisme dans un communiqué diffusé cette semaine.

Après analyse exhaustive des protections incluses dans le service, l'organisme soutient que des employeurs pourraient facilement installer Latitude sur les portables de leurs employés sans que ceux-ci le sachent, et suivre ainsi tous leurs mouvements. «Un conjoint, un ami ou toute autre personne qui prendrait le contrôle d'un téléphone oublié (laissé dans un bar, par exemple) pourrait (aussi) activer Latitude sans que son propriétaire en soit informé», affirme Privacy International.



PHOTO TIM BOYLE, BLOOMBERG NEWS

Lancé la semaine dernière, le service Google Latitude se sert des fonctions GPS de certains appareils cellulaires pour afficher sur une carte informatisée la position géographique «approximative» des utilisateurs.

Au Canada, le Commissariat à la vie privée, qui ne s'est pas encore penché sur le cas de Latitude, dit s'interroger sur les risques liés à ce genre de service de localisation. «Les gens doivent se poser certaines questions, dit la porte-parole Anne-Marie Hayden. Est-ce qu'il y a un risque que des gens fassent des hypothèses incorrectes à propos mes intentions? Supposons, par exemple, que je sois assis sur un banc qui se trouve à être situé

à l'extérieur d'un club de strip-tease ou d'une clinique de santé. Quelles seront les conclusions qui seront tirées? », demande-t-elle. «Est-il possible que ces renseignements à mon sujet soient utilisés à d'autres fins? »

Benoît Gagnon, chercheur associé à la Chaire de recherche en sécurité, identité et technologie, estime pour sa part que Google Latitude profite d'une certaine insouciance des utilisateurs. «C'est la grosse

tendance actuellement avec les technologies de l'information. On demande aux gens de fournir une quantité très importante d'informations délicates les concernant, et ils acceptent sans qu'on leur torde le bras. C'est d'autant plus inquiétant que le piratage de téléphones cellulaires est en croissance. C'est inévitable: en révélant ainsi sa position, quelqu'un, quelque part, finira par tirer profit de cette information. »

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Des explorateurs mesureront l'épaisseur de la glace en Arctique

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Une équipe d'explorateurs britanniques prépare une expédition à partir du Nord canadien à la fin février pour mesurer l'épaisseur de la glace de l'Arctique.

Les trois membres de l'équipe ont l'intention de tirer un radar miniature tout au long de leur navigation vers le pôle Nord pour déterminer l'épaisseur de la glace. Ils croient pouvoir atteindre le pôle en trois mois, avant de rentrer chez eux en avion.

Selon Neil Hamilton, directeur du programme arctique international de la World Wildlife Fund (WWF), les mesures de la glace de l'Arctique sont essentielles afin d'évaluer l'évolution des changements climatiques.

La couche de glace a fondu dans cette

région, et l'expédition espère déterminer le volume de glace qui a été perdu.

Selon M. Hamilton, la glace marine stabilise le climat, et les conséquences pourraient être désastreuses si elle venait à disparaître.

Le meneur de l'équipe, Pen Hadow, est un explorateur expérimenté en ce qui concerne les expéditions polaires. En 2003, il avait marché seul jusqu'au pôle Nord.

M. Hadow a indiqué que son équipe allait envoyer quotidiennement des données à une base située au Royaume-Uni, des informations qui seront ensuite rendues disponibles auprès des climatologues du monde entier.

Selon lui, les informations qu'il collectera avec son équipe au pôle Nord peuvent contribuer à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

salons | santé
bonne forme
style de vie



20-21-22
février

Place Bonaventure
Montréal

Bonaventure

Conférences
Présentations
Plusieurs prix à gagner

Consultez le site Internet
pour l'horaire et tous les détails

www.salonsfv.com

VENDREDI 14h à 20h
SAMEDI 10h à 18h
DIMANCHE 10h à 17h

eska

MIEUX-ÊTRE

Existence

Centre universitaire de santé McGill
McGill University Health Centre

Blakes

98.5fm

Q92

CKOI 96.9 FM

FASHION

VOYAGES D'ÉTÉ EN EUROPE

POUR VOS PROCHAINES VACANCES
UN RENDEZ-VOUS SAMEDI DANS **LA PRESSE**